

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

P. 24

ALGÉRIE-EMIRATS

Chanagriha en visite à Abou Dhabi pour prendre part à deux expositions

P. 3

SAHARA OCCIDENTAL

La Namibie soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

P. 24

AN UN DU HIRAK

Des attentes synonymes d'un espoir dans le changement

Pour le premier anniversaire du mouvement de protestation populaire déclenché le 22 février 2019, les manifestants ont occupé les espaces traditionnels du Hirak pour exprimer leur aspiration au "changement pour l'instauration d'un Etat de droit", "la poursuite de la lutte contre la corruption", "la démocratie", "l'indépendance de la justice" et "la préservation de l'unité nationale". En échos aux attentes des citoyens, le président Tebboune a signé un décret érigeant cette journée en « Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie ». Au plan politique, le président de la République a rappelé que "le Hirak béni a préservé le pays d'un effondrement", et que « l'Etat national a failli s'effondrer totalement comme ce fut le cas dans certains pays, aujourd'hui, en quête de médiations pour le règlement de leurs problèmes ». P. 3

DKnews



Logements AADL

Nasri ordonne la finalisation des projets programmés

P. 4

PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL :

Une nouvelle approche pour le règlement des contentieux

P. 4

PROTECTION DE L'ENFANT
L'Algérie "a franchi de grands pas"

P. 8

CIMENT :
Forte hausse des exportations en 2019

P. 5

SANTÉ

NUTRITION

On fait le plein de végétaux bons pour la santé

P.p 12-13

F   T BALL

PROFESSIONNALISME :

«Les pouvoirs publics s'engagent à prendre en charge les doléances des clubs» (FAF)

P. 22

MUSIQUE

Hasna El Becharia en concert à Alger

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Une casemate pour terroristes et 3 bombes artisanales détruites à Djelfa et Boumerdès

P. 24

RESSOURCES EN EAU

M. Berraki présidera demain une rencontre nationale des responsables du secteur

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, présidera lundi, une rencontre nationale des responsables centraux et locaux de son secteur, ainsi que les gestionnaires des établissements exploitants chargés du service public de l'eau, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

L'ordre du jour de cette rencontre, qui aura lieu au centre de formation de l'Algérienne des eaux (ADE) de Chercharba (Alger), sera consacré à la mise œuvre de la Feuille de route du secteur pour l'année 2020, a précisé la même source.

Ce document-programme est dérivé du plan d'action du gouvernement adopté récemment par les deux chambres parlementaires, pour traduire les engagements pris par le Président de la République et ses instructions lors de la rencontre Gouvernement-Walis, a-t-on souligné.

Cette rencontre des cadres du secteur de l'Eau abordera un certain nombre d'actions inscrites à l'agenda de ce dernier pour l'année 2020 avec l'objectif principal "d'améliorer le service public de l'eau et de garantir l'accès à l'eau partout en Algérie et pour tous les Algériens", explique le document, ajoutant "qu'il s'agit, corrélativement, de prendre en charge de manière appropriée les doléances des usagers".



PARTIS

Le RND souffle sa 23^{ème} bougie

Pour célébrer le 23^{ème} anniversaire de la création du Rassemblement National Démocratique, né le 21 février 1997, le parti a organisé hier une réception en son siège situé au quartier des Asphodèle de Ben Aknoun, sous la présidence de son secrétaire général par intérim Azzedine Mihoubi.

MARKETING TOURISTIQUE
Appel à l'amélioration du niveau de la formation continue

Les participants à la clôture des travaux des 13^{èmes} Journées Internationales du marketing touristique ont mis l'accent, jeudi à Alger, sur la nécessité de promouvoir et d'améliorer le niveau de la formation continue en matière de marketing touristique à travers le soutien de l'investissement et la formation de l'élément humain à même de contribuer au développement du secteur touristique, et ce en vue de l'ériger en "locomotive" du développement durable. A ce titre, les participants ont recommandé de mettre en place une stratégie nationale de promotion de la destination touristique Algérie afin d'attirer les touristes nationaux et étrangers, relevant, en même temps, la nécessité de "tracer des programmes touristiques prenant en compte la diversité culturelle et les circuits touristiques existants, de fournir des moyens de transports et d'offrir des prix concurrentiels selon les moyens financiers des touristes, toutes franges confondues". De son côté, la représentante du ministère des Transports et des Travaux publics, Oum El-Khir Sahli a évoqué toutes les mesures prises par l'Algérie à l'effet de concrétiser les projets de développement des transports en Algérie, rappelant les acquis enregistrés ces dernières années à l'effet de réaliser le développement durable et de renforcer l'investissement touristique, notamment dans les zones côtières ainsi que dans les Hauts plateaux et le Grand Sud algérien.

Pour sa part, le directeur général de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Oran, Ludovic Piniello a insisté sur l'impératif de "renforcer, soutenir et actualiser la formation selon les exigences actuelles du tourisme", soulignant la nécessité d'améliorer le niveau de services, notamment en matière de restauration, d'hôtellerie et de gestion administrative.

D'autres intervenants ont, quant à eux, mis en avant l'importance de prendre en charge et de réaligner dans les régions côtières des infrastructures touristiques répondant aux standards internationaux en vigueur afin d'attirer les touristes et d'accorder un intérêt au tourisme interne, notamment dans les régions du Sud, les anciennes villes et les stations thermales.

LAGHOUAT/ASPHYXIE
AU MONOXYDE DE CARBONE
2 filles décédées à Aflou

Deux (2) filles sont décédées suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans leur domicile à Aflou (110 km au nord de Laghouat), a-t-on appris samedi auprès des services de l'hôpital Abdelkader Bejara.

Les corps des deux sœurs (14 et 18 ans) ont été déposés à la morgue de la même structure de santé, selon la même source. Le nombre de décès par intoxication au monoxyde de carbone s'élève après cet incident à huit (8) morts depuis octobre 2019, selon les statistiques de la protection civile.

EGYPTE

Les 2 fils de l'ancien président Moubarak acquittés par un tribunal



Un tribunal égyptien a acquitté, samedi, deux fils de l'ancien président Hosni Mubarak, déchu en 2011 suite à une révolte populaire, et six autres personnes poursuivies dans une affaire de manipulation boursière, selon un responsable judiciaire, cité par des médias.

Acquittés par le tribunal pénal du Caire, Alaa et Gamal Mubarak avaient été arrêtés en septembre 2018 dans le cadre de cette affaire de manipulation boursière présumée et libérés sous caution au bout de quelques jours.

Après la chute de Hosni Mubarak à la faveur du "Printemps arabe", plusieurs procédures judiciaires ont été déclenchées contre l'ex-chef de l'Etat, resté 30 ans au pouvoir (1981-2011), et ses proches.

"L'affaire de manipulation boursière" remonte à 2012, quand le procureur général avait déferé tous les suspects devant la cour pénale "pour obtention illégale de plus de deux millions de livres égyptiennes (118,5 millions d'euros)".

Le procureur avait accusé Alaa et Gamal Mubarak et leurs coaccusés de "tirer profit de gains financiers illégaux" obtenus par la vente d'une banque, sans les déclarer en Bourse comme les y obligeait la loi.

Arrêtés en 2011 dans le cadre de différentes affaires, Alaa et Gamal Mubarak ont été placés en détention provisoire à plusieurs reprises, avant de bénéficier de remises en liberté.

Avec leur père, ils avaient été condamnés en mai 2015 à trois ans de prison pour avoir détourné plus de 10 millions d'euros de fonds publics alloués à l'entretien des palais présidentiels.

Leurs périodes de détention provisoire avaient couvert cette peine.

Samedi, le verdict de la cour a mis un terme aux poursuites judiciaires entamées depuis 2011 contre la famille de l'ex-président.

PROTECTION CIVILE

Bilan des dernières 48 heures



Durant les dernières quarante-huit heures, les unités de la protection civile ont enregistré 6022 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, ... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 13 accidents les plus mortels, ayant causé 10 personnes décédées et des blessures à 48 autres, les bilans les plus lourds ont été enregistrés aux niveaux des wilaya de Batna avec 02 personnes décédées et 07 autres blessées suite à une collision entre 03 véhicules légers au niveau de la RN N° 31, commune et daïra Tazoulte, la wilaya de Khenchela avec 02 personnes décédées et 06 autres personnes blessées, suite à 02 accidents de la circulation, le premier accident à eu lieu au niveau de la RN N°88, commune Ansigha, daïra El Hamma, le deuxième accident à eu lieu au niveau de la commune d'El Mahmal daïra de Ouled Rachache, les victimes ont été pris en charges sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires par les secours de la protection civile.

SIDI BEL ABBÈS
2 morts suite au renversement d'un tracteur

Deux personnes ont trouvé la mort suite au renversement d'un tracteur dans le village de Louza, commune de Benachiba Chilia (Sidi Bel Abbès), a rapporté samedi la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit vendredi soir dans une ferme située au lieu dit "Medouar", dans le village de Louza, causant la mort sur le lieu de deux personnes, un quinquagénaire et son fils âgé de 9 ans.

Les deux corps ont été déposés à la morgue du CHU "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel Abbès.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

TIARET
Saisie de plus de 376 quintaux de blé tendre (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tiaret ont opéré la saisie de plus de 376 quintaux de blé tendre importé et subventionné et arrêté un mis en cause poursuivi dans l'affaire de commercialisation de matières premières subventionnées par l'Etat, a-t-on appris samedi des services du groupement territorial, de ce corps de sécurité. L'opération a eu lieu lors d'une patrouille menée par une brigade de la Gendarmerie nationale au niveau de la route nationale (RN 40) dans son tronçon reliant Tiaret et Mahdia, où un camion semi remorque chargé de plus de 376 quintaux (qx) de blé tendre subventionné par l'Etat, devait être transféré vers les minoteries.

Lors du contrôle des documents, il s'est avéré que le blé importé a été chargé du port d'Oran pour qu'il soit livré à la coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Oued Rhiou (Relizane) mardi dernier. Cependant, la destination de la marchandise a été détournée vers la wilaya de Tiaret pour sa revente hors cadre légal, a-t-on fait savoir.

Les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté le conducteur, saisi la marchandise, avisé les services judiciaires compétents et ouvert une enquête dans cette affaire.

A N U N D U H I R A K

Insistance sur "le changement pour l'Etat de droit"

Des citoyens sont sortis vendredi, à travers plusieurs wilayas du pays, à la veille du premier anniversaire du Hirak, le 22 février, décrété par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie".

Pour ce 53ème vendredi, les manifestants ont occupé les espaces traditionnels du Hirak pour exprimer leur aspiration au "changement pour l'instauration d'un Etat de droit", "la poursuite de la lutte contre la corruption", "la démocratie", "l'indépendance de la justice" et "la préservation de l'unité nationale". Le Hirak, mouvement populaire pacifique et citoyen aux revendications foncièrement politiques, boucle ce vendredi sa première année, en ayant à son actif d'avoir mis fin à une dérive autocratique et mis le cap sur une nouvelle gouvernance en adéquation avec l'évolution de la société, sauvant l'Etat national d'un effondrement.

Ce mouvement populaire, au bout d'une année de mobilisation, tous les vendredis, dans plusieurs wilayas du pays, a suscité l'admiration en raison du maintien de son caractère pacifique.

Les manifestants avaient commencé à affluer à Alger-centre, tôt la matinée, pour bien marquer cette date hautement symbolique. Les principales artères de la capitale, à savoir la Grande-Poste, rue Didouche Mourad, la Place Audin, l'avenue Pasteur, la Rue Hassiba, le Boulevard Amirouche ou encore la place Maurétania ont connu une affluence importante des citoyens arborant notamment l'emblème nationale et des portraits des héros de la Guerre de libération nationale. Ils ont réclamé un changement, la consécration de la volonté populaire et l'indépendance de la justice. Les manifestants ont appelé à la libération des personnes ar-



rêtées lors des précédentes marches et à la préservation de ce mouvement de contestation de toute tentative de récupération ou de division. Dans le centre du pays, les marches ont été mises à profit par les manifestants pour réitérer leur revendication d'une "rupture avec l'ancien système, insistant sur la préservation du caractère pacifique du mouvement". A Bouira, Bejaia, Tizi-Ouzou et Boumerdes, les manifestants ont exprimé leur détermination à poursuivre le mouvement jusqu'à la prise en charge des revendications portées par le "Hirak" pour, entre autre, la consolidation de la démocratie, l'indépendance de la justice, la liberté de la presse et pour l'émergence d'une "Algérie nouvelle". A Blida, Chlef et Ain Defla,

les participants à ces marches ont notamment réclamé le respect de la souveraineté populaire, appelant à la poursuite de la lutte contre la corruption. Dans l'Est du pays, des groupes de citoyens ont manifesté pacifiquement dans certaines wilayas réitérant leurs revendications en faveur de "réformes politiques et économiques" conformément aux aspirations du peuple, et la "poursuite de la campagne de lutte contre la corruption" pour provoquer le changement tant attendu. A Constantine, El Tarf, Tébessa, Batna et Annaba, les manifestants ont scandé des slogans réclamant la "consolidation de la démocratie", "l'indépendance de la justice" et "la liberté de la presse". Dans certaines wilayas de l'Ouest du pays, à l'instar d'Oran, de

Saida, Mostaghanem, Sidi Bel Abbès et Tlemcen, des groupes de citoyens ont marché pacifiquement appelant à concrétiser l'Etat de droit et poursuivre la lutte contre la corruption, tandis qu'aucune manifestation du genre n'a été constatée dans d'autres wilayas comme Mascara, Relizane, Naama et Tissemsilt. Dans le Sud du pays, de petits groupes de manifestants se sont également rassemblés à Laghouat et à Touggourt, empruntant leurs circuits habituels et reprenant des slogans similaires appelant au changement, à la lutte contre la corruption et à la préservation de l'unité nationale. Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé jeudi que le Hirak était un "phénomène salutaire", mettant en garde contre "toute tentative d'infiltration quelle soit de l'intérieur ou de l'extérieur". Lors de sa rencontre périodique avec les médias nationaux, le Président Tebboune a indiqué avoir signé "un décret consacrant le 22 février Journée nationale, sous la dénomination de +Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie+", précisant que "cette Journée nationale, dont le décret présidentiel sera publié au Journal officiel, sera célébrée tous les ans". Réaffirmant que "le Hirak béni a préservé le pays d'un effondrement", M. Tebboune a déclaré que "l'Etat national a failli s'effondrer totalement comme ce fut le cas dans certains pays, aujourd'hui, en quête de médiations pour le règlement de leurs problèmes".

PARTI AHD 54

La consécration du 22 février une Journée nationale "valeur ajoutée"



Le président du parti AHD 54, Ali Fawzi Rebaine a estimé samedi à Constantine que la consécration du 22 février une Journée nationale constitue "une valeur ajoutée qui viendra renforcer et appuyer les revendications du peuple pour les libertés et l'égalité". S'exprimant au cours d'une rencontre d'information tenue au quartier Bab El Kantra, au centre-ville de Constantine, M. Rebaine a considéré que la décision du Président de la République de décréter le 22 février Journée nationale, constitue une "reconnaissance du fait du hirak". Estimant que le Hirak "appartient au peuple", le président du parti Ahd 54, a déclaré qu'il "attend du Président de la République qu'il soit tranchant sur les questions de fonds relatives aux libertés", appelant dans ce sens, "pour qu'il n'y aura pas de détenus politique et d'opinion en Algérie". Evoquant le projet d'amendement de la Constitution, M. Rebaine a estimé que "l'alternance au pouvoir, l'indépendance de la justice, la liberté de la presse, l'indépendance des institutions représentatives et exécutives figurent parmi les points incontournables à prendre en considération dans le cadre de ce chantier". Plaidant pour une Constitution "consensuelle favorisant les libertés sans restriction et sans arrières pensées politiques", M. Rebaine a indiqué qu'il était temps de "tourner la page des dépassements et déraillements vécus par le passé, et d'écrire une nouvelle page d'histoire pour les futures générations". Le peuple algérien a de tout temps été "révolutionnaire" et "n'a jamais accepté la division", a encore considéré M. Rebaine, qui a appelé dans ce contexte, à l'édification d'un Etat de droit basé sur les critères de la compétence et la transparence, loin des intérêts personnels. Mettant l'accent sur l'importance de la société civile dans l'accompagnement des efforts du développement national à travers le contrôle notamment, M. Rebaine a appelé à l'amélioration des conditions des partis politiques qui "ne doivent pas dépendre du ministère de l'Intérieur, mais du ministère de la Justice".

S'agissant des questions liées à l'économie nationale, M. Rebaine a plaidé pour la consolidation de l'autosuffisance alimentaire à travers la valorisation du secteur de l'agriculture, moteur de l'épanouissement économique du pays, a-t-il considéré.

Marches et diverses activités à travers le pays pour marquer le 1^{er} anniversaire du Hirak

Des marches et diverses activités ont été organisées samedi à Alger et dans d'autres wilayas du pays pour marquer le premier anniversaire du hirak, enclenché le 22 février 2019 et décrété par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie".

Les citoyens ont tenu à sortir samedi, au lendemain de la marche hebdomadaire du vendredi, pour marquer symboliquement cette journée du 22 février 2019, qui a vu naître un mouvement populaire pacifique et inédit, aux revendications foncièrement politiques, exigeant notamment le refus du cinquième mandat de l'ancien président, l'instauration d'un véritable Etat de droit et la lutte contre le fléau de la corruption qui a gangrené le pays des années durant.

Pour célébrer cette date, des citoyens sont sortis à Alger, drapés pour la plupart de l'emblème national, dès la matinée, tout en scandant des slogans habituels appelant à l'édification d'un Etat de droit, consacrant la justice et la souveraineté du peuple, ainsi que la poursuite de la lutte contre la corruption.

Que ce soit à la Place Maurice Audin, la Grande-Poste ou le boulevard Amirouche où un important dispositif sécuritaire était déployé, les citoyens, arborant pour certains des portraits des héros de la Guerre de libération nationale, reprenaient en chœur

des slogans exigeant un changement profond du système.

Dans une ambiance festive qui caractérise les marches depuis le 22 février, les manifestants ont également appelé à la libération des personnes arrêtées lors des précédentes marches, au moment où d'autres ont appelé à "la poursuite du jugement des personnes impliquées dans le détournement des deniers publics".

Des citoyens ont également battu le pavé dans certaines villes du pays, réclamant le départ "des résidus de l'ancien système", tout en appelant à "la préservation de l'unité nationale", alors que dans d'autres villes, des manifestations culturelles et sportives ont été organisées pour célébrer l'événement.

Dans le Centre du pays, des groupes de citoyens ont participé à des marches populaires à Tizi-Ouzou, Bejaia et Bouira, pour marquer le premier anniversaire du hirak, réaffirmant leur détermination à poursuivre le mouvement pacifique pour faire aboutir les aspirations du peuple qui réclame plus de justice sociale et l'avènement d'une Algérie nouvelle.

Dans le même contexte, des activités sportives, culturelles et des expositions ont été organisées par les autorités locales avec la participation de la société civile et de la famille révolutionnaire, dans plusieurs villes à l'instar de Blida, Tipasa, Ain Defla, Boumerdes et Tizi Ouzou.

Dans l'Est du pays, à l'instar de Constan-

tine, Sétif, Souk Ahras, El-Tarf, Batna et Annaba, des hommes, des femmes, des jeunes et moins jeunes ont pris part à des marches appelant notamment à l'avantage de liberté et à faire de l'Algérie un pays "démocratique, évolué et moderne".

Des manifestations culturelles, sportives et des conférences sur le hirak se sont également tenues.

Dans les wilayas du Sud, diverses manifestations ont marqué la célébration de la journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie.

Les différentes couches de la société civile des wilayas de Tindouf, Adrar, Tammanrasset, Illizi, Laghouat et Ouargla, ont célébré cette journée par le recueillement à la mémoire des Chouhada et l'animation d'expositions, des communications ayant mis en valeur la portée de cet événement, décrété par le président Tebboune Journée nationale.

Les participants ont, à cette occasion, passé en revue la chronologie du Hirak et son accompagnement par l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que la mise en exergue des images de la fraternité et de la symbiose relevés entre le peuple et son armée.

Dans l'Ouest du pays, différentes villes ont également vu l'organisation de plusieurs activités culturelles, artistiques et sportives variées pour célébrer cette Journée mémorable.

PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL:

Une nouvelle approche pour le règlement des contentieux

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Chawki Acheuk Youcef, a affirmé, jeudi à Alger, la nécessité de s'orienter vers "une nouvelle approche" s'appuyant sur "l'instauration de la confiance" entre l'administration et les différents partenaires socio-économiques pour régler tous les contentieux et les problèmes "dans l'intérêt du travailleur et de l'entreprise".

Lors d'une journée d'information sur le dialogue social, le ministre a indiqué que le gouvernement "a exprimé, à travers son plan d'action, sa détermination à ériger le dialogue et la concertation en outil de cohésion sociale et de développement durable".

Dans ce cadre, M. Acheuk Youcef a précisé que cette rencontre d'information s'inscrivait dans le cadre de la "démarche visant la promotion du dialogue social basé sur la concertation et la coordination avec tous les acteurs socioéconomiques dans le cadre d'un esprit de partenariat participatif".

"L'Algérie s'oriente vers un nouveau modèle économique, et connaît de nombreux changements dans tous les domaines, ce qui nécessite une action commune pour gagner ensemble l'enjeu du développement", a estimé le ministre, ajoutant que "tous ces défis ne pourraient être réalisés sans un dialogue efficace et responsable, qui contribue à l'instauration des bases de la paix sociale et à la consolidation de l'économie nationale, à travers un climat socioéconomique sain".

Pour le ministre "un dialogue basé sur la franchise et l'égalité des chances permettra de rapprocher les points de vue pour édifier une société moderne basée sur le respect mutuel", conformément aux recommandations du Président de la République, mettant l'accent sur "la nécessité d'élargir et de développer le dialogue social".

De son côté, le représentant du Bureau international du Travail (BIT), Halim Hamzouli a relevé, dans son intervention, les efforts consentis par l'Algérie en matière de renforcement des relations de travail, de promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat et de développement du système de la protection sociale et du dialogue social, se réjouissant, à ce propos, "des progrès" réalisés par l'Algérie en la matière.

L'Algérie est "un exemple" dans le domaine de la protection sociale et du dialogue social et parmi "les pays pionniers" sur le plan continental en matière de Pacte national économique et social de croissance, a-t-il affirmé.

Pour leur part, les représentants de certains syndicats ont salué l'initiative du ministère du Travail d'organiser cette journée d'information sur le dialogue social, appelant à la consacrer en tradition, en fixant le calendrier des rencontres avec les syndicats et en impliquant les différentes parties prenantes en vue d'un dialogue "efficace et réel".

Dans le même ordre d'idées, le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Ferhat Chabakh s'est dit satisfait des mesures prises en matière de renforcement du dialogue social et des axes contenus dans le Plan d'action du gouvernement, notamment ceux liés à l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG).

Pour sa part, le président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri a salué l'initiative du ministère d'organiser cette rencontre qui vient renforcer "les piliers du dialogue inclusif pour une Algérie nouvelle", et qui constitue, selon lui, "le seul moyen civilisationnel pour solutionner les problèmes", faisant part, à cet égard, de la disponibilité de son organisation de contribuer à "la construction de l'économie nationale et à la réalisation du développement durable". Lors de cette journée d'information, 11 nouvelles organisations syndicales ont été enregistrées au niveau du ministère du Travail.

ECOLES CORANIQUES

Nécessité d'organiser des sessions de formation au profit des enseignants de écoles coraniques

Les participants au Colloque national sur "le rôle des écoles coraniques dans la promotion de la langue arabe", clôturé jeudi à Alger, ont mis l'accent sur la nécessité d'organiser des sessions de formation au profit des enseignants des écoles coraniques, afin de leur inculquer comment tirer profit des théories et approches modernes en la matière.

A ce titre, les participants ont souligné l'impératif d'intégrer l'enfant, avant sa scolarisation, dans une école coranique et de généraliser les concours et compétitions au profit des élèves de ces écoles en vue de les encourager à apprendre le Coran par cœur. Ils ont par la même relevé l'importance de poursuivre l'organisation de tels colloques et sessions scientifiques afin de renforcer la sécurité intellectuelle chez les étudiants universitaires. En outre, ils ont appelé à la nécessité d'intégrer dans chaque mosquée une école coranique, en exhortant le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs à adopter des lois "strictes" concernant l'enseignement du Coran dans les villes, les villages et les zones rurales. Ce colloque de deux jours a été marqué par la présentation de plusieurs conférences sur "le rôle de la famille dans le développement des capacités intellectuelles de l'enfant", et le lancement des campagnes médiatiques afin de sensibiliser à l'importance de l'école coranique et son rôle dans la construction de la personnalité de l'enfant.

APS

PARTIS POLITIQUES

Le MSP réitère son soutien aux réformes initiées par le Président de la République

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a réitéré samedi à Alger, par la voix de son président, Abderrazak Makri, son soutien aux réformes initiées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant que le Hirak avait réalisé plusieurs acquis.

Président d'un séminaire régional des structures du parti de la région centre, M. Makri a précisé que le Mouvement de la société pour la paix "soutient les réformes initiées par le Président de la République et souhaite qu'elles soient menées à bien", soulignant que le Hirak avait "réalisé plusieurs acquis, dont la mise en échec du projet du cinquième mandat, la lutte contre la corruption et la poursuite des corrompus, la protection du pays contre toute ingérence étrangère et la consécration de la souveraineté populaire".

Quant au reste des revendications du Hirak, le président du MSP a estimé qu'"elles se concrétiseront à travers des élections législatives et locales régulières", affirmant que "l'édi-

fication de la nouvelle Algérie passe par des élections libres et régulières consacrant la souveraineté populaire".

Appelant à protéger les prochaines échéances de la fraude, M. Makri a considéré que l'Algérie était "en mesure d'organiser des élections électroniques puisque les citoyens ont des cartes d'identité biométriques qui garantissent la régularité et la transparence" du scrutin.

Le président du MSP a, à cet égard, appelé la classe politique à mettre en avant les compétences et à contribuer à l'édification d'institutions fortes capables de prendre en charge les préoccupations des citoyens, insistant, d'autre part, sur l'impératif de préserver les éléments constitutifs de l'identité nationale.



LOGEMENTS AADL

Nasri ordonne la finalisation des projets programmés



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri a instruit mardi les cadres de son secteur de finaliser la réalisation des projets programmés dans le cadre de la formule de vente par location "AADL" en respectant les délais fixés dans le cahier de charges, a appris l'APS auprès du ministère. Lors d'une réunion avec les

cadres de son département, le ministre a insisté sur l'impératif d'examiner tous les obstacles entravant l'avancement de ces projets tout en assurant la qualité prévue par le cahier de charges.

La réunion a évoqué, entre autres, le taux de réalisation des projets "AADL" à travers tout le territoire national outre la manière d'accélérer leur accomplissement "projet par projet". A ce propos, M. Nasri a appelé à parachever la réalisation de ces projets, à respecter les délais fixés dans le cahier de charges et à examiner les différents obstacles auxquels font face lesdits projets tout en assurant la qualité prévue dans le cahier de charges.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a instruit les responsables de ne plus remettre des promesses de remise de ces projets sans vérifier la qualité des loge-

ments remis notamment en ce qui concerne l'aménagement. La réunion a été également l'occasion pour recenser les projets s'inscrivant dans le cadre des équipements publics. A cet effet, une réunion sera programmée dans les prochains jours. Dans le même contexte, M. Nasri a instruit les directeurs régionaux de l'agence AADL (Annaba, Constantine, Oran, Alger Ouest, Alger Est et Ouargla dans le Sud algérien), quant à la nécessité d'inspecter tous les logements avant leur livraison et de programmer des sorties sur le terrain en vue d'inspecter la qualité des logements, en compagnie des représentants des souscripteurs, si possible.

De son côté, le directeur général de l'AADL et les directeurs régionaux de l'AADL ont affirmé leur profond souci de déployer tous les efforts en vue de l'achèvement de tous les projets en œuvrant sérieusement au service du souscripteur.

Ont pris part à cette réunion le secrétaire général du ministère de l'Habitat, le directeur général du logement, le directeur général de l'Urbanisme et de l'architecture, le directeur général des équipements publics, le directeur du logement promotionnel, le président directeur général de l'Organisme nationale de contrôle technique des constructions (CTC), le directeur général de l'AADL et les directeurs régionaux de l'AADL (Annaba, Constantine, Oran, Alger Ouest, Alger Est et Ouargla).

ENERGIES SOLAIRES

Installation d'un groupe multisectoriel pour le développement de l'infrastructure

Le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREE) a procédé, jeudi à Alger, à l'installation d'un groupe de travail multisectoriel chargé du développement de l'infrastructure de qualité en énergie solaire et efficacité énergétique, indique un communiqué de ce organe.

Cette installation rentre dans le cadre des missions confiées au Commissariat relatives à la coordination entre les différents secteurs et intervenants concernés par le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Algérie, a précisé la même source.

Ainsi, suivant par la bonne mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement dans son volet relatif à la transition énergétique, le Commissariat a procédé à l'installation de ce groupe de travail multisectoriel au palais du Gouvernement.

Ce groupe de travail, composé des représentants des principaux secteurs et organismes impliqués, a notamment vu lors de sa première réunion la présence des directeurs généraux de l'Agence algérienne d'Accréditation (ALGERAC) et de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), et sera (le groupe de travail) responsable de la gestion de ce projet jusqu'à la réalisation de ses objectifs, axés sur la mise en place de règles reconnues afin de garantir des services de grande qualité et de protéger l'économie nationale en faisant prévaloir la "qualité" comme base de la nouvelle dynamique dans le secteur du renouvelable, permettant de créer des postes d'emploi en mettant en place un cadre bien défini protégeant au même titre le consommateur et les fabricants et installateurs de ce type d'équipements.

Le groupe de travail multisectoriel se compose des représentants des secteurs, institutions et organismes suivants :

ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, ministère de l'Énergie, ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ministère de l'Industrie et des mines, ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, ministère du Commerce, ainsi que le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables.

Il regroupe également des représentants du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), l'Institut Algérien de normalisation (IANOR), l'Organisme algérien d'Accréditation (ALGERAC), ainsi que des sociétés comme Sonatrach, Sonelgaz, et le Cluster Énergies Solaires.

Installé en novembre 2019, les principales missions et prérogatives du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique sont, entre autres, accompagner la mise en

place des laboratoires de certification et de contrôle de la qualité des équipements, définir la stratégie industrielle de réalisation du programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que participer à l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire attractif pour le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Il a également pour mission de participer à l'élaboration des plans sectoriels et territoriaux dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, mener des études de valorisation et de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, concevoir et proposer des programmes de promotion et de développement des utilisations des énergies renouvelables, et proposer toutes mesures correctives du programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en fonction, notamment, des évolutions techniques et économiques.

CIMENT: Forte hausse des exportations en 2019 (Douanes)

Les exportations algériennes du ciment ont dépassé 60 millions de dollars en 2019, enregistrant une hausse de plus de 141%, par rapport à 2018, a appris l'APS auprès de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Les exportations des ciments hydrauliques, y compris le ciment non pulvérisé appelé "clinker", ont connu une nette amélioration, passant de 25,16 millions de dollars en 2018 à 60,68 millions de dollars en 2019, soit une évolution de 141,2%, dépassant ainsi les prévisions prévues par les pouvoirs publics en début de l'année dernière, précisé la même source.

En effet, l'Algérie ambitionnait d'augmenter ses exportations de ciment à 500 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, selon les prévisions rendues publiques par le ministère de l'Industrie et des Mines.

L'excédent dans la production du ciment devrait atteindre entre 10 et 15 millions de tonnes, ce qui permettra, de porter les exportations de ce matériau de construction à 500 millions de dollars.

Les prévisions pour 2020 tablent sur une capacité de production nationale de 40,6 millions de tonnes, répartie respectivement entre le Groupe public industriel des ciments d'Algérie (GICA, 20 millions de tonnes), Lafarge Holcim Algérie (11,1 millions de tonnes) et le reste des opérateurs privés (9,5 millions de tonnes).

Les Douanes algériennes ont fait savoir que cinq produits exportés ont totalisé plus de 74,80% des exportations hors hydrocarbures (EHH) l'année écoulée.

Il s'agit des exportations des engrais minéraux ou chimiques azotés, des huiles et autres pro-



duits provenant de la distillation des goudrons de houille, de l'ammoniac anhydre, des sucres de canne ou de betterave et les phosphates de calcium naturels.

Les exportations des engrais minéraux ou chimiques azotés, qui ont représenté plus de 31% de la valeur globale des exportations hors hydrocarbures, ont atteint 801,26 millions de dollars en 2019, contre 948,30 millions usd en 2018, enregistrant une baisse de 15,51%, par rapport à 2018.

Les ventes algériennes à l'étranger des huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons ont, quant à elles, totalisé 502,28 millions de dollars, en baisse de 24,07%.

Alors que les exportations de l'ammoniac anhydre ont en-

grangé 298,58 millions de dollars, reculant, également, de plus de 35%.

Par ailleurs, deux groupes sur les cinq principaux produits exportés hors hydrocarbures, qui sont pour la plupart des dérivés de l'industrie pétrolière, ont connu des variations haussières, à savoir les sucres et les phosphates.

En effet, les exportations des sucres de canne et de betteraves ont augmenté de 11,52% en 2019, pour atteindre près de 260,2 millions de dollars contre près de 233,3 millions usd en 2018.

Enfin, la valeur des exportations des phosphates de calcium naturels ont totalisé 68,61 millions de dollars, en augmentation de 34,64%, durant la même période de comparaison.

Cinq opérateurs assurent près de 73% des exportations

Les données statistiques des Douanes relèvent que les cinq plus grands exportateurs hors hydrocarbures sur l'ensemble des 1.468 opérateurs qui activent dans le domaine ont réalisé à eux seuls plus de 72,69% de la valeur globale de ces exportations en 2019.

Il s'agit principalement de ceux opérant dans les produits de l'urée, des solvants, de l'ammoniac et des sucres.

Pour rappel, les EHH, qui restent toujours marginales, ont représenté 7,20% du volume global des exportations algériennes, pour atteindre 2,58 md de dollars, en baisse annuelle de 11,8%.

Ces faibles résultats ont incité

les pouvoirs publics à faire de l'augmentation des EHH, un des défis majeurs de l'actuel quinquennat.

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig avait affirmé en janvier dernier, que l'augmentation des EHH était l'un des défis majeurs du quinquennat en cours, d'où la mise en place d'un ensemble de mécanismes visant leur promotion.

"La plus grande bataille que doit livrer le département du Commerce durant le quinquennat 2020-2024 est l'augmentation du volume des exportations algériennes vers la région arabe et le continent africain", a-t-il déclaré lors du séminaire national sur les conditions d'exercice du commerce international (Incoterms 2020).

Plaidoyer pour une stabilité des mesures fiscales dans les lois de finances

Des professionnels de la finance et des opérateurs économiques ont appelé, jeudi à Alger, les pouvoirs publics à œuvrer en faveur de la stabilité juridique et à assouplir le régime fiscal national à travers des lois pérennes et des dispositions encourageant l'investissement et la création d'emploi.

Intervenant lors d'une journée d'étude organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Mezghena-Alger en collaboration avec l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) sur la loi de finances 2020, des experts en finances, des comptables, des commissaires aux comptes ainsi que des chefs d'entreprises ont plaidé en faveur de la stabilité des lois de finances afin d'avoir une visibilité et cadre favorable à l'investissement.

Évoquant les nouvelles dispositions introduites dans la nouvelle loi, dont le relèvement des impôts imposés à certaines activités économiques et commerciales, le premier vice-président de la Chambre Mezghena, Mustapha Korichi a fait observer que la loi de Finances 2020 devait être suivie dans les prochains mois par une loi de finances complémentaire, ce qui illustre, à ses yeux, de "l'instabilité juridique qui affecte l'économie nationale et le bon fonctionnement des entreprises". Pointant du doigt les retards accusés dans la publication des textes d'application y afférent à certaines dispositions fiscales prévues par les différentes lois de finances, M. Korichi, également chef d'entreprise, a appelé les pouvoirs publics à adopter des lois constantes qui peuvent encadrer l'activité économique au moins pour une durée

de cinq ans, afin de garantir une certaine stabilité aux opérateurs et investisseurs nationaux et étrangers.

Le secteur informel dans le système fiscal national a été également soulevé par le même responsable, estimant que les autorités publiques devaient trouver une solution à ce phénomène qui gangrène l'économie nationale.

Dans le même ordre d'idées, le commissaire aux comptes, Chérif Bournene a mis en exergue lors de son intervention le relèvement de l'imposition d'impôt sur le revenu global occasionnel des activités intellectuelles (consulting) qui passe de 10% à 15% par an, relevant que cette imposition n'est pas encore claire du fait de l'absence d'une liste détaillée des professions concernées.

Lire aussi: Le recouvrement fiscal national atteint 5.200 mds de dinars au 30 novembre 2019 Des observations ont été émises aussi par des participants à cette rencontre sur l'instabilité des dispositions fiscales en particulier celle portant sur la réduction du taux de l'avance financière de 50% à 30% accordée aux entreprises dans le cadre de la procédure de remboursement des crédits de Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Cet ajustement affectera, selon des opérateurs, l'état de la trésorerie des entreprises ayant un besoin en financements urgents. A ce propos, des professionnels ont proposé de constituer un groupe de travail pour proposer aux pouvoirs publics des mesures à mettre pour alléger la pression fiscale et d'anticiper sur d'éventuels contentieux, citant le cas des professions libérales (avocats, notaires, mé-



decins) qui se sont soulevés récemment contre le régime d'impôt forfaitaire unique, qui avait été par la suite reporté par le ministère des Finances à date ultérieure.

D'autres professionnels ont soulevé, par ailleurs, les difficultés rencontrées par les entreprises et les commerçants durant l'année écoulée, dues principalement à la conjoncture politique qu'avait connue le pays, évoquant "une année blanche" qui risque d'avoir des conséquences "lourdes" sur les activités des entreprises. Les cadres du ministère des Finances représentant la Direction générale des impôts, dont Brahim Benali, directeur des Relations publiques et Sofiane Ouachar, cadre à la DGI ont assuré que les mesures adoptées par les pouvoirs publics visent à faire face au recul de la fiscalité pétrolière qui a enregistré une baisse conséquente depuis l'année 2014, pour atteindre selon les prévisions du

ministère des finances 2200,32 milliards DA en 2020, tandis que les recettes de la fiscalité ordinaire seront de l'ordre de 4.089,39 milliards DA.

L'objectif tracé par les pouvoirs publics, selon M. Benali est celui d'élargir l'assiette fiscale et de financer les dépenses de l'Etat à hauteur de 75% par le biais de la fiscalité ordinaire d'ici 2024.

L'autre argument avancé par des cadres du ministère de la Finances quant aux nouvelles impositions contenues dans la loi de finances 2020 est celui des montants de transferts sociaux qui ont atteint les 1800 milliards DA en 2020, soit l'équivalent de 17 milliards de dollars, exigeant la mise en place d'une solidarité nationale pour permettre à l'Etat d'assurer les besoins des couches défavorisées et le financement du déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR).

BRÉSIL

Les exportations brésiliennes de café vers les pays arabes en hausse de 29% en janvier

Les pays arabes ont importé 121.700 sacs de 60 kg de café en janvier, soit une hausse de 29,1% par rapport au même de l'année dernière, selon le Conseil brésilien des exportateurs de café (Cecafé). Selon le conseil, le chiffre d'affaires de ces ventes a atteint 13,7 millions USD en janvier (+ 20,17% par rapport à janvier 2019).

Sur une année, le Brésil n'a cependant exporté que 3,2 millions de sacs de café, en baisse de 7,2% un an auparavant, pour une valeur de 438,14 millions de dollars. Le prix moyen du sac de café était de 136,00 USD, en hausse de 1,7% par rapport à l'année précédente, selon la même source.

Le café arabica a représenté 83,2% des exportations totales de café en janvier, avec 2,7 millions de sacs expédiés.

Le café soluble a atteint 9,8% des expéditions, à 315.300 sacs, en hausse de 29,8%.

Quant au café conilon (robusta), il représente 6,9% des exportations, à 223.800 sacs, en hausse de 48,6%. Les Etats-Unis et l'Allemagne restent les principaux acheteurs du café brésilien, mais la Corée du Sud est entrée dans le top 10 pour la première fois.

"Les résultats des exportations de café de janvier ont été excellents, en particulier en ce qui concerne la valeur en dollars par sac, qui était plus élevée qu'il y a un an, malgré la forte dépréciation du réal", a déclaré le président de Cecafé, Nelson Carvalhaes, dans un communiqué de presse. Il a estimé que la demande du pays asiatique pourrait favoriser d'autres marchés comme la Chine.

Au cours des sept premiers mois de la campagne agricole 2019-2020, qui s'est déroulée de juillet 2019 à janvier 2020, le Brésil a expédié 23,5 millions de sacs de café, rapportant 2,9 milliards USD pour une moyenne de 126,84 USD le sac.

Le rapport Cecafé de ce mois a également souligné les évolutions des ventes de café du Brésil aux Emirats Arabes Unis.

De 2013 à 2019, le taux de croissance annuel était de 6,2%.

Rien qu'en 2019 le pays arabe a reçu 139.866 sacs de 60 kg de café brésilien.

CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire émettra en 2020 une euro-obligation de 383,4 millions dollars

La Côte d'Ivoire envisage de mobiliser 383,4 millions dollars grâce à l'émission d'une euro-obligation en 2020, a annoncé le premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly.

Ce nouvel euro-bond s'inscrit dans le cadre d'une plus grande opération de levée de fonds consistant pour l'Etat ivoirien, à mobiliser un total de 490 milliards FCFA (806 millions dollars) sur le marché financier international cette année.

Plus de la moitié du financement, soit 260 milliards FCFA (428 millions dollars) sera "négocié" sous forme de "prêts directs" auprès des banques, a indiqué le ministre Coulibaly.

Il servira à financer le déficit budgétaire du pays afin de permettre au gouvernement de financer les projets prévus dans le cadre de son budget général.

L'année dernière, le pays avait déjà renoncé à recourir au marché international de la dette pour financer ses projets, en raison de conditions jugées défavorables.

Dans le cadre du budget 2020, les autorités avaient néanmoins annoncé qu'elles mobiliseraient 1492 milliards FCFA (2,4 milliards dollars) sur les marchés financiers, dont 1002 milliards FCFA (1,6 milliard dollars) sur le marché de l'UEMOA. Notons que c'est la société Rothschild qui conseillera les autorités ivoiriennes sur la nouvelle opération financière. Pour l'instant, aucun détail n'a été fourni quant à la date de lancement de l'opération.

PÉTROLE

Les prix du pétrole en légère baisse sous l'effet de prises de bénéfices

Les prix du pétrole ont légèrement baissé vendredi, les investisseurs empochant leurs gains après une dizaine de jours de convalescence pour les cours du brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril s'est établi à 58,50 dollars à Londres, en baisse de 1,4% ou 81 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour avril, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a perdu 0,9% ou 50 cents, à 53,38 dollars.

Les deux barils de référence européen et américain ont toutefois progressé sur la semaine, chacun d'un peu plus de 2%, et ont respectivement gagné aux alentours de 10% et 8% depuis une reprise amorcée le 10 février.

Jeudi, le Brent a même touché sans le dépasser le seuil symbolique des 60 dollars le baril, un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis le 29 janvier.

Les cours du pétrole ont marqué une pause vendredi sous l'effet de prises de bénéfices, a estimé Craig Erlam, de Oanda. La "tendance haussière" tirée ces derniers temps par un ralentissement de la propagation de l'épidémie de coronavirus en Chine "est arrivée à sa fin", a-t-il ajouté. L'apparition de nouveaux cas de contamination au coronavirus en Corée du Sud, en Iran, ainsi que dans des hôpitaux et prisons chinoises, a par ailleurs relancé vendredi les inquiétudes sur la propagation d'une épidémie qui a déjà fait plus de 2.200 morts. Par ailleurs, les membres de l'Organisation des pays exportateurs



de pétrole (Opep) se retrouvent dans deux semaines à Vienne pour s'accorder sur les mesures à même de soutenir les prix de l'or noir.

"L'Opep+ (membres de l'Opep et leurs dix partenaires, ndlr) doit aborder deux questions principales.

D'une part la prolongation des coupes au-delà du premier trimestre, d'autre part des coupes supplémentaires pour contre le ralentissement de la demande lié à l'épidémie de coronavirus", a expliqué Harry Tchilingirian,

UE/BUDGET PLURIANNUEL

Pas d'accord entre les 27 après 2 jours de sommet

Les 27 ne sont pas parvenus à trouver un compromis vendredi sur le futur budget pluriannuel de l'UE, à l'issue de deux jours de sommet à Bruxelles, a annoncé le président du Conseil européen Charles Michel.

Aucune date n'a été avancée pour un nouveau sommet sur le nouveau budget de l'UE pour la période 2021-2027, signe des profondes divisions entre Etats membres.

"Il n'a pas été possible de conclure un accord.

Nous avons besoin de plus de temps", a déclaré Charles Michel, chargé par les Etats membres de mener

ces négociations. Les tractations ont échoué en raison des divergences entre les pays les moins dépendants (Danemark, Suède, Pays-Bas, Autriche) et un groupe d'une quinzaine de pays de l'est et du sud, dont l'Espagne, la Pologne et la Grèce, qui refusent des coupes, notamment dans la politique de cohésion (l'aide aux régions les moins développées).

Un dernier compromis a été rejeté par l'ensemble des dirigeants vendredi après-midi, actant de l'échec des négociations, selon une source proche du dossier.

"On est arrivé à une situa-

tion de bloc contre bloc.

C'est pour cela que ça a échoué", a expliqué à cette source. La chancelière allemande Angela Merkel n'a pu que constater des "différences" encore "trop grandes pour arriver à un accord" sur un budget de l'ordre de mille milliards d'euros.

"C'est la démocratie (...) C'est une bonne tradition dans la démocratie que de discuter et débattre", s'est défendue la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Elle a jugé indispensable que "le travail se poursuive avec une grande vigueur

pendant les semaines et les mois à venir". La France, préoccupée par un maintien du budget de la PAC (politique agricole commune), et l'Allemagne, les deux principaux contributeurs au budget depuis le départ des Britanniques, ont tenté, sans succès, de concilier les positions des uns et des autres au cours du sommet.

Traditionnellement compliqué, cet exercice qui a lieu tous les sept ans est cette année rendu encore plus difficile par le Brexit, le retrait du Royaume-Uni, le 2e contributeur de l'UE, ayant creusé un trou de 60 à 75 milliards d'euros.

OMC/ÉCONOMISTES

L'OMC lance le prix 2020 du meilleur article décerné à de jeunes économistes

L'organisation mondiale du commerce (OMC) a lancé une invitation appelant les jeunes économistes à présenter des articles pour le prix 2020 du meilleur article et ces articles devront être présentés d'ici au 8 juin 2020, annonce l'organisation sur le site web de l'OMC. Selon l'OMC, ce prix vise à encourager la réalisation de recherches approfondies sur la politique commerciale et la coopération internationale et à renforcer les liens entre l'OMC et les milieux universitaires. Le Prix de l'OMC du meilleur article, doté de 5 000 CHF, récompense chaque année l'auteur ou les auteurs du meilleur article.

Dans le cas d'un article écrit en collaboration, ce montant sera réparti à parts égales entre les auteurs.

L'article primé sera officiellement annoncé à l'occasion de la conférence

annuelle de l'European Trade Study Group, qui est la plus importante conférence spécialisée consacrée au commerce international.

La cérémonie de remise du prix aura lieu du 10 au 12 septembre 2020 à Gand (Belgique).

Un financement sera accordé au lauréat pour assister à la réunion.

Un jury universitaire est chargé de sélectionner le meilleur article.

Le jury est composé des personnes suivantes: Mme Beata Javorcik (professeur à l'Université d'Oxford), M. Robert Staiger (professeur au Dartmouth College), M. Alberto Trejos (professeur à l'INCAE Business School), M. Robert Koopman, Directeur de la Division de la recherche économique et des statistiques du Secrétariat de l'OMC, qui en fera aussi partie d'office ainsi que Mme

Roberta Piermartini (Cheffe de la Section de l'analyse des coûts du commerce, OMC) qui sera chargée de coordonner les travaux du jury de sélection.

Selon l'OMC, l'article présenté doit porter sur des questions liées à la politique commerciale et à la coopération commerciale internationale.

L'auteur ou les auteurs de l'article doivent être en possession d'un doctorat ou être inscrits en doctorat et, s'ils sont âgés de plus de 30 ans, ne doivent pas avoir soutenu leur thèse depuis plus de 2 ans.

Dans le cas d'articles écrits en collaboration, tous les auteurs doivent satisfaire à cette condition.

De plus, pour être admissible, l'article soumis au concours ne doit pas excéder 15 000 mots.

MOSTAGANEM Impératif de l'innovation et du soutien à la recherche scientifique

Les participants au 1er colloque international sur "les programmes de développement entre réalité et défis: la transition énergétique en Algérie", organisé mercredi à Mostaganem, ont insisté sur l'importance de l'innovation et du soutien à la recherche scientifique dans le domaine des énergies renouvelables pour garantir la transition énergétique.

Dr Mohamed Aïssa Mahmoud, enseignant en économie à l'université "Abdelhamid Ben Badis" de Mostaganem a souligné que l'innovation et la recherche scientifique dans le domaine des énergies renouvelables et l'ouverture sur les expériences du basculement vers l'énergie solaire, notamment le photovoltaïque, permettent de garantir cette transition énergétique, de préserver l'environnement et de contribuer à la diversification de l'économie.

Il a appelé, au passage, au renforcement de la coopération entre les pays arabes dans le domaine des énergies alternatives (solaire, éolien et hydraulique) pour pouvoir bénéficier de l'expertise arabe en faisant appel notamment à la communauté arabe à l'étranger et à la coordination particulièrement dans la région du Maghreb.

Pour sa part, Dr Ali Mohamed Dihoum, enseignant à l'université d'El Asmaria (Libye) a mis en exergue le rôle de la société civile dans la réalisation du développement durable notamment à travers l'implication du citoyen dans la prise de décision.

Dr Nesrine Maiyache, enseignante à l'université de Guelma a soutenu que "le projet d'investissement dans le domaine des énergies alternatives



doit avoir un impact sur le développement économique à travers la mise en place d'un cadre institutionnel général pour rationaliser les dépenses et créer les ressources financières pour combler le déficit".

"La transition énergétique qui est vivement recommandée et qu'on ne peut pas s'en passer ou marginaliser n'est pas un facteur non productif et non rentable économiquement et peut réaliser un développement

local", a-t-elle affirmé. La rencontre de deux jours est organisée à l'initiative de la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion et du Laboratoire des politiques de développement et de la transition énergétique de l'université "Abdelhamid Ben Badis" de Mostaganem en collaboration avec les enseignants et chercheurs de l'Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie, Irak et Grande Bretagne.

ORAN

Appel aux spécialistes et chercheurs à adapter la langue arabe au progrès technologique



Les participants à un colloque national sur la technologie et son impact dans la promotion de la langue arabe et sa numérisation ont insisté mercredi à Oran sur le rôle des spécialistes et chercheurs à adapter la langue arabe au progrès technologique et à encourager son utilisation sur les espaces numériques. La langue arabe a les caractéristiques pour s'adapter à l'évolution technique et informatique, ont indiqué les intervenants au cours de cette rencontre organisée par le bureau du mouvement national des étudiants algériens de l'université d'Oran 1 Ahmed Benbella. Dans ce

cadre, l'enseignante Besnassi Souad, de l'université d'Oran 1, a souligné que des études arabes ont eu des contributions sérieuses dans l'usage de la langue arabe dans le domaine technique et informatique, voire même numérique. La langue arabe comporte toutes les terminologies ou néologismes exprimées de manière simple et technique, a-t-elle affirmé, faisant savoir que la langue arabe est en tête actuellement en matière de recherche sur des logiciels.

Pour sa part, Amina Tayebi de l'université de Sidi Bel-Abbès a plaidé pour l'investissement dans les supports technologiques de la didactique en langue arabe, faisant part d'un engouement dans les pays occidentaux pour l'apprentissage de la langue arabe sur internet. Au passage, elle a recommandé la création de programmes didactiques d'apprentissage de l'arabe facile, mettant l'accent sur la contribution à une large utilisation de la langue arabe sur internet à travers la production des contenus numériques. L'assistance a suivi des communications abordant, entre autres, les techniques de traitement automatique de la langue arabe et l'enseignement de la langue arabe via les réseaux sociaux.

Cette rencontre d'une seule journée a regroupé des universitaires d'Oran, Mascara, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès et Relizane.

TIZI-OUZOU

Subventions pour la réalisation d'une maison du burnous et d'un théâtre de verdure

Deux subventions ont été mobilisées par l'assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou pour la réalisation d'une maison du burnous traditionnel à Bouzguene et d'un théâtre de verdure à Yakouren, a-t-on appris hier du président de cette assemblée élue, Youcef Aouchiche. La première subvention est d'un montant de 3 millions de DA est destinée pour la réalisation d'une maison du Burnous au niveau du village Houra dans la commune de Bouzguene qui abrite annuellement au mois d'août le festival du burnous traditionnel.

"Cette démarche a été initiée en collaboration avec l'association Chahid Yakoubi et le comité de village de Houra", a indiqué M. Aouchiche.

La future maison du Burnous de Houra sera "un lieu de promotion de cette tenue traditionnelle.

Elle sera également dédiée à la formation qui est l'aspect le plus important pour nous", a-t-il ajouté en expli-



SOUK AHRAS Saisie de 5.000 comprimés psychotropes

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Souk Ahras ont démantelé deux groupes de malfaiteurs spécialisés dans le trafic de substances psychotropes, et saisi 5.000 comprimés de ce type, a indiqué hier un cadre de ce corps de sécurité.

Six (6) individus, âgés entre 28 et 40 ans, ont été arrêtés suite à la conclusion d'un marché de vente d'une quantité considérable de comprimés psychotropes entre les deux groupes dans un quartier du chef-lieu de wilaya, a précisé le chargé de l'information et de la communication, le lieutenant Hamza Sassi.

Agissant sur informations portant sur des activités de deux groupes criminels, les éléments de la brigade sont parvenus, après l'exploitation optimale des informations et la mise en place d'un plan rigoureux, à mettre hors état de nuire ces trafiquants, qui étaient à bord de trois (3) véhicules, a expliqué le responsable.

La perquisition des véhicules a permis la découverte de pas moins de 5.000 comprimés psychotropes en provenance de la bande frontalière Est, a-t-on ajouté.

Deux (2) dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des mis en cause pour formation de réseaux criminels spécialisés dans le transport, l'offre et le trafic de substances psychotropes avec l'utilisation d'un moyen de transport, selon l'officier.

Les personnes impliquées dans cette affaire ont été présentées devant le tribunal de Souk Ahras et ont été mises sous mandat de dépôt, a signalé le représentant de ce corps sécuritaire.

AIN DEFLA

Les barrages remplis à hauteur de 44 %

Le taux de remplissage des barrages dans la wilaya de Aïn Defla est à hauteur de 44 %, a-t-on appris vendredi du directeur local des Ressources hydriques (DRE) Boualem Hadjidje.

«Le taux de remplissage des cinq barrages que compte la wilaya de Aïn Defla est de 43,93%, une situation résultant bien évidemment de la baisse de la pluviométrie que connaît la région depuis des mois», a précisé M.Hadjidje.

Il a, dans ce cadre, fait état d'un taux de remplissage de 84 % du barrage de Ghrib, 62 % pour celui de Sidi M'hamed Bentaiba, 55 % pour Deurder et 40 % pour la retenue d'eau d'Ouled Mellouk, le barrage de Harraza fermant la marche avec un taux de remplissage se situant autour de 20 %.

Le DRE à toutefois noté que «sans la prise en ligne de compte de ce dernier barrage (Harraza), consacré exclusivement à l'agriculture, le taux de remplissage des barrages de la wilaya se situerait autour de 60 %», assurant que la situation actuelle n'a pas affecté l'approvisionnement de la population en eau potable.

«Il ne faudrait pas perdre de vue que nous ne sommes pas en Europe, car le climat sevrant à Aïn Defla est continuellement aride à semi-aride», a-t-il fait remarquer, faisant savoir que les eaux superficielles représentent 28 % seulement de la masse hydrique de la wilaya.

Tout en relevant que la moyenne de la dotation en eau par habitant est estimée à 201 litres/jour, soit plus que la norme fixée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), soit 150 l par habitant/jour, il a mis en exergue l'importance de la lutte contre le gaspillage de cette ressource vitale.

quant que cette nouvelle structure abritera des ateliers de formation sur le tissage du burnous traditionnel Kabyle qui est "un patrimoine et un produit économique à valoriser". L'APW de Tizi-Ouzou a également décidé de subventionner, pour un montant de 2 millions, la réalisation d'un théâtre de verdure au village Ath Aïssi dans la commune de Yakouren.

Le théâtre sera réalisé en pierres selon le mode de construction traditionnelle local afin qu'il soit intégré à son environnement, a souligné M. Aouchiche.

L'inauguration de ce théâtre de verdure est prévue à l'occasion de la 17ème édition du festival culturel Raconté Arts qui se déroulera du 18 au 26 juillet prochain dans le village d'Ath Aïssi, afin d'abriter certaines activités de cette manifestation culturelle itinérante, a-t-on appris de même source.

PROTECTION ET PROMOTION DE L'ENFANT L'Algérie "a franchi de grands pas"

L'Algérie "a franchi de grands pas" en matière de protection et de la promotion de l'enfant, grâce à la loi établie en 2015 et aux différents mécanismes mis en place pour protéger les enfants face aux différents fléaux sociaux, a indiqué jeudi à Bouira la Déléguée nationale auprès du Premier ministre, chargée de la protection et de la promotion de l'enfant, Meriem Cherfi.

Au cours de sa visite à Bouira, où elle a assisté à une conférence sous le thème "le rôle de l'enfant durant la guerre de libération nationale", la présidente de l'Organe nationale de la protection et de la promotion de l'Enfance (ONPPE) a mis l'accent sur les "efforts colossaux et les résultats palpables concrétisés par l'Algérie dans le domaine de la protection et de la promotion de l'enfant".

Lors d'un point de presse, l'hôte de Bouira a rappelé que l'Algérie avait installé en 2019 une commission thématique pour la prise en charge de la santé de l'enfant, dont la santé mentale notamment.

"Cette commission présidée par le professeur Tabti est composée de plusieurs spécialistes, dont l'objectif est de prendre en charge la santé de l'enfant en général", a souligné Mme Cherfi.

"L'Algérie est considérée comme l'un des premiers pays ayant instauré une loi pour protéger et promouvoir l'enfant et ses droits et ce à travers l'ONPPE", s'est réjouie la même responsable, tout en estimant que "beaucoup de choses restent à faire" afin de protéger les enfants algériens des différents fléaux sociaux, qui les menacent.

Dans ce cadre, Mme Cherfi a fait savoir que tout un rapport détaillé sur la situation de l'enfant en Algérie ainsi qu'une série de recommandations "seraient remis prochainement au président de la République pour prendre les décisions nécessaires".

La présidente de l'ONPPE a beaucoup loué les efforts consentis par le ministère de la Solidarité nationale ainsi que des autres partenaires dans la prise en charge de cette frange sociale, dont notamment les enfants atteints de maladies (autisme, trisomie).

"Nous veillons aussi à l'application de la convention des droits de l'enfant", a-t-elle ajouté avant de revenir sur le mécanisme de signalement sur le "N 11 11" en cas de toute atteinte à l'enfant à travers le territoire national.

A ce propos, Mme Cherfi a fait savoir que son instance avait recensé 320 signalements depuis le début de l'année 2020.

"Depuis le début de l'année 2020 à ce jour, nous avons enregistré 320 signalements sur des atteintes à plus de 550 enfants à travers l'Algérie.

La majorité des cas est liée en général au mauvais traitement, à l'exploitation, à la mendicité avec les enfants.

Le nombre de signalement a augmenté par rapport à l'an dernier", a-t-elle précisé à la presse.

La même responsable a assuré que tous ces appels étaient pris en charge avec des interventions directes ou par le biais d'enquêtes sociales afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger l'enfant en coordination avec la justice et les autres secteurs concernés.

Mme Cherfi a entamé sa visite par la visite d'une série d'activités pour enfants organisés à l'office des établissements de jeunes (ODEJ) de Bouira, où elle assisté à une conférence organisée par l'Organisation nationale pour la préservation de la mémoire nationale sous le thème "le rôle de l'enfant durant la Guerre de libération nationale".

Lors de son intervention, la présidente de l'ONPPE a rendu un vibrant hommage aux enfants martyrs de la Révolution.

"L'enfant algérien reste aussi un symbole pour la Révolution nationale.

Beaucoup d'enfants, dont le fameux p'tit Omar et autres, ayant sacrifié leur vie malgré leur bas âge pour contribuer à la libération du pays du joug colonial", a-t-elle souligné.

Elle s'est rendue ensuite au centre de l'enfance assisté de la ville de Bouira où elle s'est enquis de la situation des enfants pris en charge dans ce centre.

La même responsable a visité également une classe spéciale pour les enfants atteints d'autisme intégrés à l'école primaire Kheira Ould Houcine de la ville de Bouira.

ÉDUCATION NATIONALE L'intérêt accordé à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs souligné

Le ministère de l'Éducation nationale a réaffirmé "l'intérêt accordé à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs du secteur, toutes catégories confondues, et à la satisfaction de leurs revendications légitimes exprimées dans le respect des lois de la République", estimant que le dialogue était "le seul moyen" pour établir la sérénité et le calme au sein du secteur, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Soulignant avoir examiné avec "un grand soin" les préoccupations des personnels du secteur, en œuvrant "sans relâche", à travers l'action de proximité menée par ses cadres au niveau local, à être "à leur écoute et à prôner l'apaisement et la persuasion", le ministère a précisé que le dialogue "est à même de préserver l'intérêt de l'élève avant tout, ainsi que celui de l'enseignant et de tous les membres de la corporation de l'éducation nationale".

Le ministère de l'Éducation nationale a par ailleurs déploré dans son communiqué les appels lancés sur les réseaux sociaux pour enclencher des mouvements de protestation "sans un respect de la législation, de la réglementation en vigueur et des lois de la République", exhortant toutes les parties concernées à "faire preuve de prudence et de vigilance face à ces appels



tendancieux et à ne pas les suivre", non-respect des procédures et obligations juridiques prévues dans le règlement général et les Statuts y afférents".

Salah Belaid appelle à la promotion et à la modernisation des écoles coraniques

Le président du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), Salah Belaid a appelé, mercredi à Alger, à promouvoir et à moderniser les écoles coraniques, compte tenu de leur rôle majeur dans la préservation de l'identité nationale.

"Les écoles coraniques ont, de tout temps, eu un rôle majeur dans l'apprentissage du coran et l'enseignement des préceptes de l'Islam et de la grammaire de la langue arabe, contribuant ainsi à la préservation de l'identité nationale, d'où la nécessité de les promouvoir et de les moderniser par l'introduction du numérique", a précisé M. Belaid à l'ouverture des travaux du Colloque national sur "le

rôle des écoles coraniques dans la promotion de la langue arabe", à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle.

Le président du CSLA a également plaidé pour la révision des méthodes d'enseignement et le renforcement des moyens mis à la disposition des écoles coraniques, soulignant qu'en dépit de leurs modestes moyens, elles ont contribué à l'émergence de grands érudits. De son côté, le président de l'Association des oulémas musulmans algériens, Dr. Abderrezak Guessoum, a affirmé que les écoles coraniques "permettent aux enfants d'apprendre les rudiments de la langue mais aussi de déve-

lopper leurs facultés linguistiques et cognitives", estimant que ces établissements "sont aujourd'hui appelés à s'ouvrir sur le monde". De son côté, M. Bensalem, représentant du ministère de l'Éducation nationale a fait savoir que le ministère de tutelle veillera, en coordination avec les parties en charge des écoles coraniques, à élaborer un corpus, les écoles coraniques étant "le premier jalon" d'acquisition pour l'apprenant.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Azzoug a indiqué que les parents veillent à ce que leurs enfants fassent leurs premiers pas

dans les medersas pour s'initier à l'écriture arabe et à la récitation du Coran.

Mettant en avant les réalisations accomplies par les écoles coraniques en matière d'enseignement et d'éducation, il a indiqué que le ministère a réalisé un recueil sur les écoles coraniques à partir des conclusions des travaux d'un colloque tenu à Ghardaïa qui a été sanctionné par un code organisationnel, juridique et pédagogique.

Le colloque se poursuivra, jeudi, par des communications de professeurs et de chercheurs de différentes universités pour formuler des recommandations à soumettre aux instances concernées.

BOUIRA 2 morts dans deux accidents de la route

Deux personnes ont trouvé la mort hier dans deux accidents de la route survenus à Sour El Ghozlane (sud de Bouira) et à Guerrouma (ouest), a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Le premier accident a eu lieu sur la RN8 au lieu-dit Tbakha à Sour El Ghozlane lorsqu'un camion a heurté une petite fille de 12 ans. «La victime a rendu l'âme sur le coup et

son corps a été transporté à l'hôpital de la ville de Sour El Ghozlane», a précisé à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Un autre accident s'est produit sur le chemin de wilaya n 93 au lieu-dit Ain Baïda à Guerrouma suite au dérapage d'un véhicule léger. «La voiture a dérapé avant de tomber dans un oued

causant la mort sur place d'un homme âgé de 60 ans et de graves blessures à son compagnon âgé de 66 ans», a expliqué le même responsable.

Des enquêtes ont été ouvertes séparément par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de ces deux accidents.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 10 morts et 48 blessés en 48 heures selon la Protection civile

Dix (10) personnes sont mortes et 48 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau des wilayas de Batna (2 morts et 7 blessés) suite à une collision entre trois véhicules

légers sur la RN 31, commune et daïra de Tazoult, et de Khenchela (2 morts et 6 blessés) dans deux accidents distincts, dont le premier est survenu au niveau de la RN 88, commune d'Ensigna, et le deuxième au niveau de la commune d'El-Mahmal.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile des wilayas de Bordj Bou Arreridj, Mila, M'sila et Sétif

sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 12 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles, indique la même source, déplorant la mort à Bordj Bou Arreridj d'une femme, âgée de 51 ans, décédée asphyxiée par une fuite de gaz à l'intérieur du domi-

cile familial dans la commune d'Aïn Taghrouit.

Concernant l'extinction d'incendies, les services de la Protection civile sont intervenus pour éteindre 7 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Blida, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Sidi Bel Abbès, Souk Ahras, Ouargla et Illizi.

ESPAGNE - AIRBUS

Des milliers de salariés manifestent en Espagne contre la suppression d'emplois chez Airbus

Plusieurs milliers d'employés d'Airbus ont manifesté vendredi devant les sites de production du groupe européen en Espagne, contre la suppression programmée de 630 postes de travail dans le pays, ont rapporté des médias locaux.

Ils étaient près d'un millier de personnes à avoir observé un bref arrêt de travail pour se rassembler à l'extérieur sur le site de production de Getafe, à la périphérie de Madrid, ont ajouté les mêmes sources.

Sur les banderoles déployées en cette circonstance, les travailleurs scandés qu'"Ici, personne n'est de trop", alors que le syndicaliste de Commissions ouvrières (CCOO) et président du comité inter-entreprises Airbus Espagne, Francisco San José, a soutenu que les salariés rejettent absolument l'annonce de 630 emplois qui seraient remis en question avec la restructuration que l'entreprise.

D'autres travailleurs du groupe ont observé des brefs arrêts de travail sur sept autres sites de production, selon des sources syndicales espagnoles, assurant que "des milliers



d'employés" avaient participé.

"Nous sommes tous inquiets car il y a beaucoup d'emplois en jeu, témoignait Cristian Fuentes, employé d'Airbus Espagne.

Une mobilisation de protestation des salariés de "l'ensemble du secteur aéronautique" du pays est prévue en mars, selon CCOO, mais la date et le

lieu n'ont pas encore été déterminés.

Le groupe Airbus avait annoncé mercredi dernier qu'il entendait supprimer 2.362 postes de sa division Défense et Espace en Europe, dont 829 en Allemagne, 630 en Espagne, 404 en France, 357 au Royaume-Uni et 142 ailleurs. La division Défense et espace, qui

représente 15% du chiffre d'affaires du groupe, a enregistré une perte de 881 millions d'euros en 2019.

Son carnet de commandes s'élève à 32,3 milliards d'euros, en baisse de 9% par rapport à 2018.

A ce propos, le syndicaliste du comité inter-entreprises Airbus Espagne, Jorge Escrbano, a affirmé qu'Airbus devrait s'adapter à la situation en augmentant la charge de travail de la partie civile où elle dispose d'un carnet de commandes "fantastique".

Le constructeur européen compte environ 13.000 postes de travail en Espagne.

Le syndicat estime que le nombre total de postes menacés ne peut pas encore être estimé et s'inquiète notamment de la répercussion du plan de restructuration sur les petites et moyennes entreprises sous-traitantes.

CÔTE D'IVOIRE

Arrivée du corps de l'enfant mort dans un train d'atterrissage

La dépouille de l'adolescent ivoirien découvert mort le 8 janvier dans le train d'atterrissage d'un avion à Roissy est arrivée vendredi soir à Abidjan, selon le ministre des Transports, Amadou Koné.

"C'est un de nos compatriotes qui est mort dans des conditions dramatiques. Il est normal que le gouvernement apporte son soutien", a déclaré à la presse M. Koné. Le ministre ivoirien, en compagnie des membres de la famille, a également souligné que le gouvernement a largement contribué à l'opération en vue d'organiser «des funérailles de façon digne» à la victime de 14 ans, Laurent Barthélémy Ani Guibahi, retrouvé mort dans l'aéroport parisien à bord d'un avion en provenance d'Abidjan.

"Il fallait que j'aie pu prendre le corps de mon enfant. Je suis soulagé, je suis content de ramener le corps de mon enfant en famille", a dit de son côté le père de la victime, Marius Ani.

Le cercueil en bois ciré gris porté par quatre personnes a pris la direction des Pompes funèbres dans le quartier de Treichville, dans le sud d'Abidjan.

La mort du jeune garçon a ému tout le pays, mais certains se sont aussi inquiétés des failles qu'elle révélait dans les mesures de sécurité autour de l'aéroport d'Abidjan, dans un pays sous menace terroriste.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'enfant de 14 ans a escaladé un mur de l'aéroport puis s'est accroché aux roues de l'avion juste avant le décollage.

CHINE

Séisme de magnitude 5,1 au Xinjiang, ni blessés, ni dégâts matériels

Aucun blessé ou dégât matériel n'a été signalé à la suite d'un séisme de magnitude 5,1 qui a frappé vendredi à 23h39 le district de Jiashi, dans la préfecture de Kachgar de la région autonome ouïgoure du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine. Des secousses ont été ressenties dans le district et les alentours. «Le séisme a duré moins d'une minute, et j'ai ressenti un léger vertige», a raconté Liu Xin, un résident local. Une équipe de secours a été envoyée vers le lieu de l'épicentre, et les services ferroviaires ont été partiellement suspendus dans le district. L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 39,87 degrés de latitude nord et 77,47 degrés de longitude est, selon le Centre du réseau sismique de Chine.

INDONÉSIE

8 adolescentes tuées par la crue d'une rivière dans l'île de Java

Huit adolescentes, membres d'un groupe de scouts en randonnée, ont été tuées par la crue soudaine d'une rivière dans l'île de Java, en Indonésie, selon un bilan hier des autorités qui recherchaient encore deux disparues. Une vingtaine de jeunes appartenant à un groupe de 249 scouts ont été blessés et hospitalisés après avoir été emportés par des inondations vendredi le long de la rivière Sempor.

"Les recherches vont se poursuivre jusqu'à 17h30, mais tout dépend des conditions météorologiques", a déclaré Pipit Eriyanto, le responsable de l'agence chargée des secours de Yogyakarta. Les jeunes faisaient partie de troupes de scouts liées à des écoles locales. Toutes les victimes sont des adolescentes âgées entre 12 et 15 ans. La randonnée près des rivières est interdite aux enfants et adolescents pendant la saison des pluies, a précisé un porte-parole de l'agence nationale des catastrophes, Agus Wibowo.

La police a ouvert une enquête sur de possibles négligences et au moins six enseignants étaient interrogés samedi. Les inondations sont fréquentes pendant la saison des pluies en Indonésie, qui a commencé fin novembre. Trois étudiants avaient été retrouvés morts dans une grotte en décembre dernier dans l'ouest de Java après y avoir été bloqués par des crues. En janvier, des pluies torrentielles ont provoqué des inondations et des glissements de terrain qui ont tué près de 70 personnes à Jakarta et dans les alentours, et provoqué l'évacuation de milliers de personnes.

APS

GRANDE-BRETAGNE

Le suspect de l'agression sur le mouadhine de la mosquée de Londres inculpé

Un sans domicile fixe de 29 ans a été inculpé vendredi soir pour l'agression au couteau qui a blessé le mouadhine de la mosquée centrale de Londres jeudi, a annoncé la police.

Le suspect, Daniel Horton, est poursuivi pour blessures corporelles graves et possession d'objet tranchant et devait être présenté devant la justice hier, a précisé Scotland Yard dans un communiqué.

La victime, septuagénaire, a pu sortir de l'hôpital vendredi. «Je lui pardonne. Je suis désolé pour lui», a déclaré à la presse le muezzin Raafat Maglad au sujet de son agresseur. «Ce qui est fait est fait, il ne peut pas revenir en arrière», a-t-il ajouté, expliquant avoir une profonde entaille au cou. Le mouadhine (chargé d'appeler à la prière) a été agressé jeudi après-midi à la mosquée près de Regent's Park, en plein cœur de la capitale britannique. «Il m'a frappé, j'ai senti du sang couler de mon cou,

et voilà, ils m'ont emmené à l'hôpital. Tout s'est passé très vite», a ajouté M. Maglad, précisant qu'il avait déjà vu son agresseur à la mosquée.

Un témoin de l'attaque a déclaré que le suspect avait été vu à l'habitué du lieu de culte et qu'il y avait été vu au moins six mois auparavant. «L'assaillant a été appréhendé par les fidèles jusqu'à ce que la police arrive et l'arrête», avait expliqué la mosquée dans un communiqué sur son site internet. Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, s'est dit sur Twitter «profondément attristé» par cette attaque.

Le maire de la capitale, Sadiq Khan, s'est quant à lui dit «profondément préoccupé» par l'incident et a annoncé des patrouilles de policiers supplémentaires dans le quartier où l'attaque s'est produite.

Construite dans les années 1970, la mosquée de Londres peut accueillir plus de 5.000 personnes.

MEXIQUE

Appel à une grève inédite en mars contre la violence envers les femmes

Les responsables politiques mexicains, du président jusqu'aux membres du Congrès, ont exprimé leur soutien vendredi à une «grève nationale des femmes» sans précédent prévue le 9 mars pour protester contre la recrudescence des violences faites aux femmes.

L'initiative a été lancée mardi à travers les réseaux sociaux par le collectif féministe Brujas del Mar, originaire de l'Etat de Veracruz (est), avec le slogan «El nueve ninguna se mueve» («Le neuf personne ne bouge»). «Que les femmes manifestent, elles ont toutes ce droit, elles sont libres. Notre gouvernement garantit le droit d'être en désaccord», a commenté vendredi le président Andres Manuel Lopez Obrador lors de son point de presse quotidien, assurant que les femmes choisissant de faire grève ne subiront «pas de représailles».

Selon des chiffres officiels qui sont sans doute en-dessous de la réalité, le Mexique a enregistré 1.006 féminicides en 2019 --soit un bond de 136%

depuis 2015--. Le pays a été bouleversé récemment par le meurtre sauvage d'une jeune femme de 25 ans par son conjoint et par la mort d'une fillelette de sept ans torturée par plusieurs personnes.

Arussi Unda, représentante du collectif, a affirmé que la mobilisation du 9 mars ne visait aucune institution ni aucune personne en particulier. «Il ne s'agit pas de Lopez Obrador, ni du (parti conservateur) PAN ni du (centriste) PRI», a-t-elle déclaré sur la radio Grupo Formula.

La maire de Mexico Claudia Sheinbaum a dit avoir ordonné aux organismes dépendants de la municipalité de ne pas prendre de sanctions contre les grévistes.

Mêmes directives du côté des instances judiciaires, des sénateurs et députés du pays ainsi que des universités publiques et privées, que les grévistes soient des employées ou des étudiantes. Le géant des médias Televisa a fait savoir vendredi dans un communiqué que ses employées avaient «toute liberté» de se joindre à



la grève nationale sans «aucune conséquence sur leur situation professionnelle». Beatriz Gutierrez Müller, épouse du président mexicain, a soutenu la grève dans un premier temps, allant même jusqu'à partager jeudi l'appel à mobilisation sur les réseaux sociaux, avant de changer de pied quelques heures plus tard et de soutenir un mouvement anti-grève sous le slogan «Le 9 je me bouge!».

CONSTANTINE Appel à développer l'aquaculture médicale en tant que nouveau créneau d'investissement



Les participants à la 4ème rencontre d'étude sur "Les vertus thérapeutiques des poissons d'eau douce", organisée samedi à la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine), ont appelé à développer l'aquaculture médicale en tant que nouveau créneau d'investissement.

Les participants aux travaux de cette rencontre nationale organisée à la circonscription administrative Ali Mendjeli sous le thème "Poisson docteur, vertus thérapeutiques et créneau d'investissement", dans le cadre du développement de l'ichtyothérapie en Algérie, ont souligné l'importance de promouvoir, tant sur le plan socio-économique que pédagogique, cette discipline nouvellement introduite touchant à la fois les secteurs du tourisme thermal, la santé et l'Aquaculture.

A cette occasion, le vétérinaire principal à la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Guelma, Salah Eddine Oudayniya a évoqué les effets thérapeutiques de la peau du Tilapia dans le traitement des grands brûlés, expliquant que la peau de ce poisson est plus résistante que la peau humaine, de même que son degré humidité, et contient une grande quantité de collagène de type 1 et 3, une protéine indispensable à la cicatrisation.

Il a ainsi revenu par moyens audiovisuels sur une expérience menée au Brésil sur un cinquantaine de brûlés, la peau du Tilapia étant utilisée à la place des bandages traditionnels, permet de réduire le temps de guérison et de moins avoir recours aux antidouleurs.

Rappelant les bienfaits nutritionnels de ce poisson le plus consommé au monde, ce spécialiste a fait savoir qu'un accord de partenariat a été récemment conclu entre l'Algérie et l'Égypte, en marge du 8e Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA), portant sur le développement de Tilapia du Nil en Algérie avec pour objectif de produire entre 20.000 et 30.000 tonnes par an.

Asma Keroussi, médecin vétérinaire, a axé son intervention sur un inventaire de quelques poissons à effet thérapeutique vivant essentiellement en Thaïlande, Birmanie, Jordanie, Turquie, Allemagne et Chine, et a détaillé les caractéristiques de chaque espèce dont les vertus exfoliantes sont indéniables dans le traitement des lésions cutanées.

A l'image du Gurra Fura, les petits poissons ont de véritables vertus thérapeutiques et qu'ils sont appelés dans leurs pays d'origines "poissons docteurs" pour leur efficacité à nettoyer les plaies cutanées des personnes atteintes de maladies de la peau, comme le psoriasis ou l'eczéma.

Et au-delà de ses performances de nettoyage des cellules mortes, le Garra Rufa a la particularité de sécréter une enzyme "le dithranol" qui limite la propagation de ces maladies de peau et qui stimule la production de cellules jeunes, a-t-elle expliqué.

Mériem Kezar, médecin spécialiste en épidémiologie a insisté sur les mesures d'hygiène et de prévention auxquelles doivent se soumettre les patients qui bénéficient de ces cures organisées par des professionnels.

Elle a détaillé les différentes étapes de filtration des eaux des bassins et aquariums, le nettoyage des sols et les mesures générales d'hygiène préconisées pour les usagers.

Organisée par les directions de la pêche et des ressources halieutiques de Guelma et de Skikda, en collaboration avec la chambre inter-wilaya de la pêche et de l'aquaculture de Guelma, l'espace vétérinaire algérien et l'association "planète bleu", et l'association pour la protection de l'environnement "Le poisson bleu", cette rencontre a regroupé un large public composé de médecins, vétérinaires, chercheurs, étudiants et un riche parterre d'invités.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Appel à une production locale innovante

L'industrie pharmaceutique nationale doit s'orienter vers une production locale innovante basée notamment sur la maîtrise des biotechnologies, a indiqué jeudi à Alger le ministre délégué chargé de l'industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed.

A l'occasion d'une visite au niveau du Salon international de la pharmacie en Algérie (SIHPAL 2020), le ministre a appelé les industriels du secteur à produire localement et à exporter des médicaments innovants ayant une forte valeur ajoutée, notamment les produits destinés aux maladies complexes et répandues.

Parmi les industriels visés par cet appel, l'entreprise publique Soidal qui, selon le ministre délégué, «doit constituer un pionnier dans la production pharmaceutique nationale à forte valeur ajoutée à travers des produits innovants et la maîtrise des biotechnologies».

Dans ce cadre, le même responsable a estimé que «l'entreprise Soidal doit se régénérer pour passer à une nouvelle étape», rappelant que l'orientation des laboratoires pharmaceutiques algériens ayant notamment réussi à s'imposer à travers son nom.

«Elle a été pionnière dans le générique. Il faudrait qu'elle soit encore leader dans les produits à forte valeur ajoutée et dans la maîtrise des nouvelles technologies», a-t-il souligné, ajoutant que Soidal peut constituer l'une des plateformes de développement dans la stratégie nationale de la diversification des produits pharmaceutiques fabriqués localement.

Par ailleurs, le ministre délégué a fait savoir que le gouvernement ambitionne de couvrir la facture des importations de produits pharmaceutiques par l'export des produits pharmaceutiques locaux d'ici 10 à 15 ans.

«Pour ce faire, nous accompagnons



l'ensemble de nos opérateurs économiques. Nous mettrons en place dans les mois prochains tous les instruments nécessaires pour soutenir cet export», a-t-il affirmé, notant que l'orientation des laboratoires pharmaceutiques nationaux vers l'export ne constitue pas seulement un axe de développement «mais aussi une nécessité pour le développement économique de notre pays».

Il a ainsi rappelé que l'un des leviers de soutien à l'industrie locale est la mise en œuvre d'un «fast track», à savoir un couloir vert pour faciliter l'enregistrement des médicaments produits localement, notamment ceux fabriqués en quantité insuffisante ou strictement importés.

«Pour l'enregistrement local des médicaments, nous sommes en train

de mettre en place un système numérisé pour mettre en place un couloir vert pour les producteurs locaux», a-t-il expliqué. Lors de sa visite, M. Benbahmed a également appelé les multinationales du secteur activant en Algérie à créer de la valeur ajoutée dans le pays à travers le transfert technologique, la création d'emploi, le paiement d'impôts mais aussi l'export.

«Lorsqu'une multinationale s'installe dans un pays, celle-ci vise le marché d'une région ou d'une sous-région et non uniquement pour le marché local», a-t-il fait observer, appelant les investisseurs étrangers du secteur à communiquer les facteurs pouvant favoriser l'installation d'unités de production pour le marché national.

EL-OUED Généraliser l'art plastique chez les enfants cancéreux

L'intérêt de généraliser la psychothérapie par l'art plastique et les dessins chez les enfants cancéreux en Algérie a été mis en avant jeudi à El-Oued, lors d'un atelier sur l'art-thérapie animé par la plasticienne Nadjwa Sarra en direction d'une vingtaine d'enfants cancéreux de la région.

La pionnière du projet bénévole en Algérie de l'art-thérapie par le dessin et le coloriage destiné aux enfants cancéreux a affirmé à l'APS que «le modèle vise essentiellement à stimuler les capacités d'auto-traitement chez l'enfant cancéreux».

Pour Nadjwa Sarra, la généralisation de la thérapie

par les dessins et le coloriage au niveau des établissements hospitaliers contribue à repérer les complexes et problèmes psychologiques de l'enfant cancéreux et l'amener à réagir positivement aux phases thérapeutiques.

Ce qui conduit à déterminer le champ d'intervention de l'accompagnateur psychologique et à orienter l'enfant et susciter son éveil par des messages positifs valorisant son potentiel de sorte à l'aider à surmonter sa maladie, a-t-elle expliqué. La plasticienne entend élaborer un programme, à court et moyen termes, visant à généraliser les ateliers de l'art-thérapie par le dessin et

le coloriage en direction des enfants cancéreux dans différentes régions du pays.

La présidente de l'association médicale «Dhaouia», Naïma Cherdouh, a fait part, de son côté, de l'organisation par l'association, en coordination avec la pionnière de l'atelier «Art-thérapie», d'un programme tenant à généraliser ce projet psychothérapeutique aux localités et régions enclavées des wilayas du Sud du pays.

L'implication de l'association dans la mise en œuvre de ce projet traduit, a-t-elle dit, sa conviction de l'efficacité de ses ateliers artistiques thérapeutiques dans l'accompagnement psycho-social de l'enfant

cancéreux, à la lumière des études scientifiques réalisées par Nadjwa Sarra.

Selon le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'El-Oued, Abdelkader Laouini, ils sont nombreux les psychologues exerçant au niveau des structures hospitalières chargés du soutien psychosocial des malades, notamment les enfants, eu égard à leur état psychique vis-à-vis du cancer notamment.

L'atelier d'art-thérapie par le dessin et le coloriage destiné aux enfants cancéreux, est initié par l'association «Dhaouia», en coordination avec la DSP et le Centre anticancéreux (CAC) d'El-Oued.

TRAÇABILITÉ Début de l'immatriculation des médicaments d'ici deux à trois ans

M. Benbahmed a également évoqué la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), soulignant l'intérêt de mettre en œuvre un système de commande automatique des produits, notamment dans le cadre de la politique gouvernementale visant à étendre la numérisation aux différents secteurs.

«L'objectif est la prise en charge de la population en terme de disponibilité des médicaments.

Il faut un système de régulation des stocks de chaque pharmacie hospitalière par rapport à la PCH», a-t-il

estimé. Le même responsable a également rappelé le travail de son département ministériel dans le cadre de «la sérialisation des médicaments», à savoir leur immatriculation afin d'assurer une meilleure traçabilité de ceux-ci.

«Des textes législatifs vont imposer cette sérialisation des médicaments d'ici deux à trois ans, commençant par les psychotropes», a-t-il annoncé. En outre, le ministre délégué a relevé l'importance de l'industrie de production de médicaments anti-cancé-

reux, notamment dans le cadre de la réduction de la facture d'importation de ces produits. «On compte beaucoup sur ces types de production.

Au niveau de la PCH, l'achat des produits d'oncologie et d'hématologie correspond à une facture annuelle de 64 milliards Dinars», a-t-il fait savoir, plaidant pour que les entreprises activant dans la production de ces produits aient une projection aussi sur le marché régional ou continental.

ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

Ralentissement des contaminations en Chine avec 397 nouveaux cas

Le chiffre quotidien des nouveaux cas de contamination au coronavirus en Chine est en baisse, avec 397 cas annoncés samedi par la commission nationale de la santé contre près de 900 vendredi.

Les nouveaux décès dus au virus sont au nombre de 109, selon la commission, ce qui porte le total national à 2.345 décès. Il y en avait eu 118 la veille.

Le nombre des contaminations sur l'ensemble de la Chine continentale (hors Hong Kong et Macao) est de plus de 76.000.

La baisse du chiffre quotidien des nouveaux cas de coronavirus intervient après que les responsables du Hubei, province du centre de la Chine qui est l'épicentre de l'épidémie, ont reçu instruction de réviser certains de leurs chiffres de ces derniers jours pour dissiper des «doutes» sur les données concernant l'évolution de la maladie.

La décision de réviser les données du Hubei, annoncée vendredi par les autorités locales, est la dernière en date d'une série de modifications apportées à la méthode de comptage



des cas employée dans la province. Elle complique encore davantage les efforts pour suivre l'évolution de l'épidémie.

L'Indonésie va rapatrier ses ressortissants qui se trouvent à bord du navire au large du Japon

L'Indonésie envisage de rapatrier ses 74 citoyens qui sont toujours à bord du navire de croisière Diamond Princess au large du Japon, où ont été constatés 355 cas du nouveau coronavirus, a annoncé le ministre indonésien du Développement, Mohajer effendi. L'exécutif national étudie toujours la façon la plus appropriée pour évacuer les Indonésiens bloqués à

bord du navire de croisière, relève le responsable indonésien, ajoutant que les voies maritime et aérienne sont envisageables. De son côté, le ministre des Affaires étrangères, Retno Marsudi, a déclaré que les quatre Indonésiens infectés par le coronavirus, des membres d'équipage du paquebot avaient été mis en quarantaine, avant d'être transférés à l'hôpital de Chiba au Japon pour

recevoir les soins nécessaires. Une équipe de l'ambassade d'Indonésie à Tokyo s'est rendue sur place pour s'enquérir de l'état de santé des Indonésiens contaminés par le covid-19 et s'assurer qu'ils reçoivent un traitement approprié de la part des autorités japonaises. Le bateau de croisière Diamond Princess reste le plus important foyer de contagion en dehors de la

Chine. Sur 3.711 personnes se trouvant initialement dans le paquebot, plus de 630 ont contracté le coronavirus. Le 5 février, le navire avait été placé en quarantaine après un cas de coronavirus détecté à Hong Kong chez une personne qui s'était auparavant trouvée à bord. Des centaines de passagers ont été autorisés à débarquer cette semaine après des tests négatifs.

Le Royaume-Uni rapatrie 32 passagers du Diamond Princess

Le Royaume-Uni a commencé à rapatrier des Britanniques qui se trouvaient sur le bateau de croisière Diamond Princess, placé en quarantaine dans la banlieue de Tokyo à Yokohama en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus, a annoncé le gouvernement.

«Nous pouvons confirmer que le vol d'évacuation du Japon a maintenant décollé avec 32 passagers britanniques et européens à bord», a tweeté le ministère des Affaires étrangères britannique dans la nuit de vendredi à

samedi. L'avion «devrait arriver au Royaume-Uni samedi matin», (heure locale au Royaume-Uni), a précisé le Foreign Office. Des soignants et des représentants du gouvernement britannique se trouvent également dans l'avion. L'avion doit atterrir à la base militaire de Boscombe Down près de Salisbury, dans le sud-est de l'Angleterre. Les passagers seront ensuite placés 14 jours en quarantaine. L'épidémie de Covid-19 a déjà fait plus de 2.200 morts et a contaminé plus de 75.000 personnes en Chine et

plus de 1.100 ailleurs dans le monde.

Le bateau de croisière Diamond Princess reste le plus important foyer de contagion hors de Chine.

Sur 3.711 personnes se trouvant initialement dans le paquebot, plus de 630 ont contracté le coronavirus.

Le navire avait été placé en quarantaine le 5 février après un cas de coronavirus détecté à Hong Kong chez une personne qui s'était auparavant trouvée à bord. Des centaines de passagers ont été autorisés à débarquer cette semaine après des tests négatifs.

L'agence antidopage chinoise va reprendre ses contrôles

Trois semaines après avoir dû suspendre ses contrôles en raison de l'épidémie de coronavirus, l'agence chinoise antidopage va reprendre ses activités en Chine «cette semaine», a annoncé vendredi l'agence mondiale antidopage (AMA), à six mois des JO de Tokyo.

Cette reprise se fera «de façon progressive», et ciblera en priorité les «sportifs d'élite» dans des sports «à plus haut risque», a précisé l'AMA.

Il y a trois semaines, l'agence antidopage chinoise (Chinada) avait décidé de suspendre temporairement ses contrôles sur le territoire

chinois dans un souci de «protection de la santé» de athlètes et des personnels chargés des prélèvements.

Une annonce intervenue à six mois des Jeux olympiques de Tokyo qui se tiennent du 24 juillet au 9 août et alors que Chinada réalise, selon son site internet, quelque 15.000 contrôles antidopage et analyses par an. L'Agence de contrôle internationale, basée à Lausanne, avait indiqué le 3 février que Chinada reprendrait ses contrôles lorsque la situation «s'améliorera». L'AMA assure que de nouvelles mesures ont été mises en place par l'agence chi-

noise à l'initiative des agents de contrôle visant à réduire au minimum le risque d'infection.

«La sécurité des sportifs et du personnel de prélèvement (...) en Chine est la priorité absolue. Il s'agit de trouver un équilibre entre celle-ci et l'importance de veiller à ce que les sportifs chinois restent soumis à un programme de contrôles rigoureux pendant toute la durée de la crise du coronavirus», a précisé l'AMA. Véritable puissance sportive, la Chine, 3e nation au classement des médailles aux JO de Rio, dominé par les Etats-Unis, nourrit de grandes

ambitions pour les JO de Tokyo. Le programme antidopage précédant les JO revêt donc une importance particulière notamment en Chine, un pays ambitieux qui n'échappe pas aux affaires de dopage. Le nageur Sun Yang, star en Asie et triple champion olympique, déjà suspendu trois mois en 2014 pour un contrôle positif à la triméthazine, risque 2 à 8 ans de suspension pour un contrôle antidopage rocambolesque au cours duquel il avait détruit son échantillon avec un marteau.

Le verdict du Tribunal arbitral du sport (TAS) est attendu très prochainement.

IRAN Le bilan de l'épidémie s'alourdit à 4 morts

Quatre personnes ont succombé à l'infection au nouveau coronavirus (COVID-19) en Iran, a confirmé vendredi Ali Reza Vahabzadeh, conseiller au ministère de la Santé et de l'Education médicale. «A ce jour, 18 Iraniens ont été infectés par le virus, dont quatre sont morts», a dit ce responsable cité par l'agence de presse officielle IRNA. Les victimes habitaient à Téhéran, Qom et Racht, a-t-il précisé.

Un responsable iranien contaminé

Un responsable iranien a été signalé parmi les nouveaux infectés par la pneumonie virale Covid-19, a annoncé samedi la télévision publique iranienne. Il s'agit du maire du 13e district de Téhéran, Morteza Rahmanzadeh, hospitalisé vendredi pour des symptômes de coronavirus, a indiqué la même source. L'Iran, qui a annoncé cette semaine l'arrivée du coronavirus sur son territoire, a recensé samedi 28 personnes contaminées. Selon les derniers chiffres officiels, la maladie a fait dans ce pays cinq morts et 28 infectés. De nombreux cas ont été recensés à Qom, à 150 kilomètres au sud-ouest de Téhéran. Au total, la pneumonie virale Covid-19 a tué 2.348 personnes en Chine (hors Hong Kong et Macao), depuis son apparition en décembre.

Ailleurs dans le monde, la contamination touche quelque 25 pays - dont plusieurs au Moyen-Orient. Jeudi, l'Irak, voisin inquiet des décès en Iran dus au nouveau coronavirus, a interdit aux Iraniens l'entrée sur son sol et a ses ressortissants de se rendre en République islamique, «jusqu'à nouvel ordre». Kuwait Airways a également annoncé qu'elle suspendrait tous ses vols vers l'Iran.

La Roumanie rapatrie 6 passagers et membres d'équipage du navire Diamond Princess

La Roumanie a rapatrié hier deux passagers et quatre membres d'équipage du bateau de croisière, Diamond Princess, placé en quarantaine dans le port japonais de Yokohama en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus, a annoncé le ministère de la Santé.

«Les six personnes ont subi des examens médicaux et ont été testées au nouveau coronavirus (Covid-19) avant l'embarquement, les tests s'avérant négatifs», a précisé le ministère. Rapatriées à bord d'un avion militaire, elles ont aussitôt été placées en quarantaine à Bucarest. Neuf autres membres d'équipage roumains ont choisi de rester à bord du paquebot, a indiqué le ministère des Affaires étrangères roumain. Enfin, deux membres d'équipage -- dont une femme -- testés positifs au nouveau coronavirus, sont hospitalisés au Japon. «Leur état de santé est bon», selon le ministère. Le Diamond Princess reste le plus important foyer de contagion hors de Chine. Sur 3.711 personnes se trouvant initialement à bord, plus de 630 ont contracté le coronavirus. Le navire avait été placé en quarantaine le 5 février après un cas de coronavirus détecté à Hong Kong chez une personne qui s'était auparavant trouvée à bord. Des centaines de passagers ont été autorisés à débarquer cette semaine après des tests négatifs. L'épidémie de Covid-19 a déjà fait plus de 2.200 morts et a contaminé plus de 75.000 personnes en Chine et plus de 1.100 ailleurs dans le monde.

CORÉE DU SUD 142 nouveaux malades du coronavirus, pour un total de 346

Le nombre de nouvelles contaminations quotidiennes au coronavirus a presque doublé en Corée du Sud, avec 142 nouveaux cas pour un total porté désormais à 346, ont annoncé les autorités hier matin. Une deuxième personne est décédée de la maladie Covid-19, a ajouté le Centre coréen de contrôle et de prévention des maladies dans un communiqué. Parmi les derniers cas d'infection répertoriés, 92 avaient un rapport avec un hôpital à Cheongdo. Cette ville du sud du pays est le lieu de naissance de Lee Man-hee, le fondateur de l'Eglise de Shincheonji de Jésus, une secte chrétienne fortement touchée par le nouveau coronavirus. Il y a trois semaines, les funérailles du frère de M. Lee se sont tenues durant trois jours dans une salle appartenant à cet hôpital. Au total, plus de 150 membres de cette secte chrétienne ont été contaminés. La première de ces personnes à l'avoir été est une femme de 61 ans, qui ignorait avoir contracté la pneumonie virale et aurait transmis le virus, notamment en assistant à des offices religieux.

MICRONUTRITION

Les aliments au top pour notre cerveau

Fatigue, perte de mémoire ou troubles de la concentration sont souvent le signe que notre cerveau souffre d'un déficit en micronutriments. Petit tour d'horizon des aliments qui peuvent éviter à votre cerveau de souffrir de surmenage avec le D^r Didier Chos, président de l'Institut européen de diététique et de micronutrition.

Au petit-déjeuner on nourrit les neurones

Objectif du premier repas de la journée : fournir l'énergie nécessaire pour tenir toute la matinée de travail et permettre à l'influx nerveux de se propager le long de nos neurones. Pour cela, nous avons besoin des neurotransmetteurs, ce sont eux qui vont nous donner le désir d'accomplir, d'avoir des projets et de l'énergie. Les deux principaux neurotransmetteurs qui agissent comme de véritables animateurs de nos neurones selon l'expression du D^r Didier Chos, président de l'Institut européen de diététique et de micronutrition, sont la dopamine et la noradrénaline.

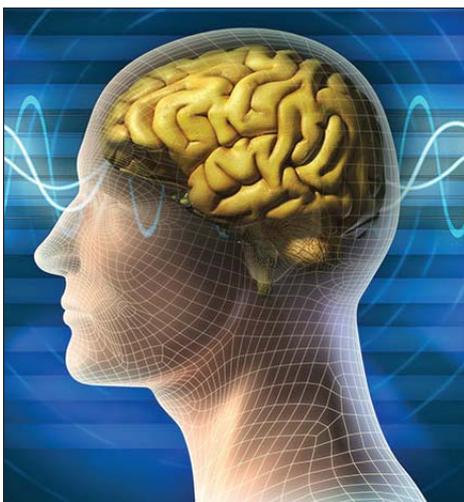
Côté menus : n'hésitez pas à mettre un peu de sain dans votre assiette. 1 ou 2 œufs, ou du jambon, du bacon maigre, du fromage. Ajoutez 1 boisson (thé, café, céréales torréfiées, chicorée) ; 1 petite portion de pain aux céréales, au seigle ou au son avec une litchette de purée d'amandes ou de noisettes ou des céréales de type muesli sans sucre ajouté ; fruit et 1 yaourt nature.

A retenir : pour faire le plein de glucides, choisissez des céréales complètes (blé complet, sarrasin, seigle...)

Au déjeuner, on fait le plein en protéines

La sécrétion de dopamine et de noradrénaline est favorisée par la protéine d'origine animale* ajoute le D^r Chos. Pour permettre à ces deux neurotransmetteurs de tenir bon toute la journée, il faut également penser aux glucides à index glycémique bas et aux fibres apportées par les crusédés.

Côté menus : optez pour une grande salade de crusédés assaisonnée avec de l'huile de colza (ou colzaolive), de noix (ou



noix/colza), ou de cameline pour un apport optimal en Omega 3. Pour faire le plein de protéines, choisissez du poisson gras 3 fois par semaine, du foie 1 fois par semaine, de la viande au choix ou des œufs. Ces derniers

sont riches en choline et en acides aminés, indispensables au bon fonctionnement du cerveau. Enfin, accompagnez le déjeuner d'une eau minérale riche en magnésium afin d'en consommer au moins 50cl par

jour. A retenir : s'hydrater suffisamment est primordial pour le cerveau. Ce dernier fait en effet partie des organes qui contiennent le plus d'eau (90%), ce qui signifie qu'il est très sensible à la déshydratation.

Au dîner, on alimente la sérotonine

La sérotonine est le neurotransmetteur de la sérénité. Elle favorise la détente, la décontraction et annihile les tensions. Bref, c'est ce neurotransmetteur qui vous permet de vous laisser aller au sommeil. Afin de faire le plein en sérotonine, il faut accroître l'apport en tryptophane, un acide aminé qui booste sa production. Les principales sources alimentaires de tryptophane sont : le riz complet, les produits laitiers riches en lactosérum (brousse, ricotta, cottage cheese), les légumineuses (lentilles, soja, haricots secs, pois chiches, fèves...), le chocolat, la banane, les oléagineux (graines de courge, noix, avoca), les œufs, la volaille et le poisson.

Côté menus : commencez par une crudité ou un potage ; puis des féculents (pâtes, riz, semoule, quinoa, sarrasin...) et des légumes secs (lentilles, pois chiches, pois cassés, haricots, flageolets...) ; poisson, volaille ou œufs en petite quantité ; fruit ou 1 compte. A retenir : la synthèse en sérotonine s'exprime d'avantage en fin d'après-midi... en fin de journée afin de nous amener progressivement vers la détente puis vers le sommeil. Donc on peut déjà accroître la production de sérotonine en prenant un goûter riche en tryptophane. Par exemple 1 banane ou 1 tartine de pain aux céréales et 2 carrés de chocolat noir ou une poignée d'oléagineux ou 1 cuillère à café de purée d'amandes ou de noisettes.

Dégustez du lait de coco sans culpabilité !

Onctueux et doux en bouche, ce délice venu d'Asie a su conquérir nos palais et se faire une place dans nos cuisines. Nos conseils pour en tirer le meilleur.

Bien regarder les étiquettes

Le lait de coco est fabriqué à partir de la pulpe de noix de coco pressée avec de l'eau. Il ne faut pas le confondre avec l'eau de coco, au cœur des noix fraîches et que l'on utilise comme boisson, ni avec la crème de coco fabriquée avec moins d'eau que le lait, d'où un résultat plus onctueux et plus gras. En moyenne, il y a 65 % de noix de coco dans le lait et 90 % dans la crème. Il n'existe pas de réglementation définissant leur composition, si bien que celle-ci varie d'une marque à l'autre. En moyenne, il renferme 17 g de lipides aux 100 g et apporte 180 Cal. C'est moins que la crème entière (30 g de lipides et 300 Cal) et environ autant qu'une crème à 15 %. En plus de la noix de coco et de l'eau, les laits de coco peuvent contenir des additifs de synthèse :

émulsifiants, stabilisants, épaississants... Certaines marques discount en renferment jusqu'à trois. Préférez les laits bio, garantis sans additifs qui, en général, ne contiennent que de la gomme de guar (épaississant naturel). On trouve aussi des marques non bio avec trois ingrédients naturels : noix de coco, eau et gomme de guar, c'est parfait.

L'utiliser à la place de la crème ou du beurre

Du fait de sa richesse en lipides, il faut l'employer en petite quantité, dans toutes les préparations où on utilise la crème ou presque : soupe, sauce, flan, mais aussi mousses marinières, purée de pomme de terre, quiche... Le lait ou la crème de coco peuvent remplacer le beurre dans des pâtes de gâteaux. A savoir : les notes épicées (cannelle, curry), acides (citron vert) et salées (mousse mam, sauce soja) contrebalancent bien sa douceur tout en faisant ressortir sa saveur.



Ne pas en abuser...

Comme la crème, le lait de coco renferme une majorité d'acides gras saturés. «Souvent diabolisés, ceux-ci sont pourtant utiles en petite quantité à l'organisme : apport d'énergie, structure des membranes cellulaires... si on n'en manque, notre foie va en fabriquer », rappelle le D^r Jean-Michel Lecerf, chef de service nutrition de l'Institut Pasteur de Lille.

De plus, il existe une grande diversité d'acides gras saturés et tous n'ont pas les mêmes effets.

Le lait de coco se distingue par sa richesse en acide laurique, « moins athérogène et moins stockable que l'acide palmitique, le plus répandu dans notre alimentation », souligne le D^r Jean-Michel Lecerf. Des études ont en effet montré qu'il augmentait à la fois le bon (HDL) et le mauvais (LDL) cholestérol. Il aurait un impact neutre sur la cholestérolémie. Mais n'en abusons pas pour autant !

Deux Américains sur 3 ont réduit leur consommation de sodas

L'engouement des Américains pour les sodas semble faire pschitt. Selon un sondage Gallup, 63% des Américains disent éviter les sodas dans leur alimentation quotidienne.

Devenir plus raisonnables en matière de nutrition ?

Selon un sondage Gallup, environ deux tiers des interrogés annoncent avoir renoncé à boire des sodas à chaque repas. Ils sont également 52% à dire qu'ils évitent le sucre et 56% qui évitent le gras. Enfin, plus de 9 personnes sur 10 déclarent penser à intégrer les fruits et légumes dans leurs menus quotidiens. C'est un réel progrès car, il y a dix ans, pour ce même sondage sur les habitudes alimentaires, seules 41% des personnes interrogées déclaraient avoir renoncé aux sodas et ils n'étaient que 43% à éviter le sucre.

Moins de sucre mais toujours autant de sel

En revanche, la (mauvaise) habitude alimentaire qui ne semble pas avoir évolué, c'est celle de la consommation de sel. Entre 45 et 48% des personnes interrogées déclarent réduire leur consommation de sel. Alors qu'on sait désormais que manger moins salé permet de prévenir les maladies cardiovasculaires, les recommandations ne semblent pas encore avoir été entendues. Tandis que les nombreuses études qui ont porté sur l'impact de la consommation de sodas sur l'artériosclérose, ou sur la fertilité, semblent bien avoir été comprises. Une petite révolution dans un pays où l'on est désormais officiellement malade d'obésité lorsqu'on a un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30.

Pour ce sondage, Gallup a interrogé 102 personnes de plus de 18 ans et de toutes origines, réparties dans les 50 états des États-Unis.

Les probiotiques sont bons contre l'hypertension

La consommation régulière de probiotiques, la bonne bactérie présente dans les yaourts, le lait et le fromage, pourrait aider à réduire la tension artérielle, selon une étude.

Mangez des yaourts pendant deux mois, cette cure pourrait bien réduire votre tension artérielle. Jing Sun, chercheur à la Griffith University School of Medicine à Queensland, en Australie, pense que le potentiel des probiotiques (déjà conseillé pour les intestins irritables) est encore trop inexploité, particulièrement dans la lutte contre l'hypertension. «Le défi actuel est de convaincre les médecins et les patients d'intégrer les probiotiques dans leur vie quotidienne», explique-t-elle citée par Fox News. Les probiotiques peuvent contribuer à réduire l'hypertension mais ne peuvent en aucun cas remplacer les médicaments hypertenseurs, prend soin de préciser la scientifique dans la revue spécialisée *Hypertension*. Cette méta-analyse australienne a analysé les données de neuf essais menés auprès de 543 participants pendant trois à neuf semaines.

Son objectif : évaluer les bénéfices éventuels de la consommation de probiotiques (yaourts, ferments, fromage, suppléments ou boissons "probiotiques") sur la pression artérielle.

Les résultats montrent que les effets bénéfiques de la consommation de probiotiques se font sentir à partir de huit semaines à condition de consommer plusieurs sources de probiotiques. Même si la réduction reste modérée elle reste suffisamment intéressante pour les personnes souffrant d'hypertension artérielle.

On fait le plein de végétaux bons pour la santé

Savez-vous pourquoi il est bon de manger des fruits et légumes ? Excellent de consommer des céréales complètes ? Et essentiel de faire le plein de légumineuses et d'oléagineux ? On fait le point sur les bienfaits santé des végétaux.

Les fruits et légumes anticancer et protecteurs des maladies cardiovasculaires

L'OMS recommande de consommer quotidiennement 400 à 500 grammes de fruits et légumes tandis que le programme national de la santé (PNS) nous répète à longueur de slogans de manger 5 fruits et légumes par jour. La raison ? Riches en vitamines, en minéraux et fibres et pauvres en calories, ces aliments ont tout intérêt à représenter une grande part de notre alimentation. Ils ont un rôle essentiel dans la prévention des maladies, comme les cancers, les maladies cardiovasculaires, l'obésité, et le diabète.

Consommés crus et entiers, les légumes conservent toutes leurs propriétés et c'est donc sous cette forme qu'ils nous protègent le mieux. En les épluchant et en les faisant cuire, on détruit certaines substances actives. C'est dans la peau des fruits et légumes qu'on trouve une grande partie des vitamines (mais aussi des pesticides !), c'est pourquoi on a tout intérêt à acheter des fruits et légumes bios pour pouvoir en consommer la peau. Par ailleurs, la cuisson dégrade une partie des vitamines et minéraux des fruits et légumes. Il est donc préférable de les consommer crus si votre intestin n'est pas trop fragile.

Les céréales complètes pour le confort digestif

Les céréales complètes sont plus riches en nutriments que les céréales raffinées. En effet, c'est le germe et l'enveloppe des grains qui contiennent tous les éléments intéressants : la vita-



mine E (anti-oxydante), les vitamines B1, B2, B6, B9 (excellentes pour le peau, les muscles et le cerveau), du magnésium (essentiel pour le fonctionnement nerveux et musculaire, anti-stress), du sélénium, du zinc (qui stimule les défenses immunitaires), du fer (pour combattre la fatigue)... On préfère donc le riz, les pâtes et la farine complète aux versions «blanches» qui sont raffinées. Comme, elles sont riches en fibres, elles permettent d'améliorer le transit intestinal.

Les légumineuses pour contrôler sa faim

En prévention contre le cancer, pour faire baisser le taux de cholestérol ou une glycémie trop élevée, les légumineuses sont de vraies alliées santé. Il est

conseillé d'accompagner vos légumineuses de céréales pour compléter leur valeur en protéines ainsi que de légumes riches en vitamine C, pour obtenir une assimilation optimale du fer. En manque d'inspiration pour cuisiner les légumineuses, piochez des idées exotiques dans les recettes indiennes riches en pois et lentilles.

Et pour éviter les ballonnements qu'elles peuvent provoquer, laissez tremper les légumineuses plusieurs heures dans l'eau, cuisez-les dans une eau non salée. Quelques grains de cummin dans l'eau de cuisson peuvent aussi limiter les maux de ventre.

Les oléagineux anti-cholestérols

Noix, noisettes, amandes sont riches en phytostérols, en

oméga 3 et en vitamine E. Elles sont efficaces en cas d'excès de cholestérol, participant aux bons fonctionnements du système cardiovasculaire et jouent un rôle protecteur contre le vieillissement cellulaire.

Comme ces fruits secs contiennent 60% de matière grasse, il ne faut pas les consommer en excès. Ils sont particulièrement adaptés aux sportifs pour donner de l'énergie avant un effort intense ou même après l'exercice physique pour récupérer plus vite.

Les herbes aromatiques et les épices au pouvoir anti-oxydant

Ciboulette, persil, thym, romarin ou cerfeuil... Les herbes aromatiques regorgent d'antioxydants puissants. Certaines épices comme le clou de girofle, le curcuma ou la cannelle contiennent 10 à 50 fois plus d'antioxydants que les myrtilles.

Les antioxydants contenus dans les épices nous protègent de nombreuses maladies comme les cancers, les maladies cardiaques, le diabète, l'arthrite, la dégénérescence maculaire, la maladie d'Alzheimer et le vieillissement en général. Pour préserver les propriétés des composants de ces herbes, il est préférable de les consommer crues. Par ailleurs, en parfumant nos plats avec des épices et herbes aromatiques, on a la main plus légère sur la salière. Et c'est une bonne nouvelle pour nos artères et notre système cardio-vasculaire car une trop grande consommation de sel augmente les risques d'hypertension artérielle, d'infarctus et d'AVC. Il est donc préférable de le remplacer par des aromates.

Pourquoi le régime méditerranéen lutte contre l'hypertension artérielle

Des chercheurs du prestigieux King's College de Londres ont décrit le mécanisme biologique à l'origine des bénéfices de ce régime à base d'huile d'olive, de légumes et de poisson. On pensait être incoïncable sur le régime méditerranéen (ou crétois), cette alimentation dont les effets bénéfiques sont reconnus pour prévenir les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète et l'obésité. Une équipe de chercheurs britanniques brise nos certitudes en ajoutant leur grain de sel. Et nous prouvant que le régime crétois n'est encore si part de mystère. Dans les *Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences*, les chercheurs ont levé le voile sur le mécanisme qui sous-tend les vertus de cette alimentation riche en fruits, légumes, huile d'olive et poisson. Comment fonctionnent cette tambouille interne ? Pour le comprendre, les chercheurs ont vérifié le lien entre le régime méditerranéen et la baisse de l'hypertension artérielle. La réponse se



trouve en fait dans le mariage vertueux des acides gras non saturés présents dans l'huile d'olive et dans les fruits à coque, avec les nitrates compris dans les légumes tels que les épinards, le céleri et les carottes. Ce mélange d'acides gras non saturés et de nitrates donne une réaction chimique à l'origine de la formation d'acides gras nitro*. Ces molécules

entraînent une baisse de la tension artérielle grâce aux nitrates qui arrivent à neutraliser un enzyme qui régule la tension artérielle.

Des nitrates puissants

Ce résultat a été démontré sur des souris de laboratoire. Certaines d'entre elles ont été rendues génétiquement résistantes à la neutralisation de cette enzyme. Chez celles-ci, une alimentation riche en acides gras nitro n'a pas permis d'abaisser leur tension artérielle. En revanche, chez les souris normales, le régime crétois a bien eu l'effet bénéfique sur la tension artérielle, confirmant le pouvoir des nitrates sur l'enzyme. Si vous n'êtes pas encore rassasié de connaissances sur le régime méditerranéen, sachez qu'il offre aussi à notre organisme plein de bonnes vitamines, des électrolytes, anti-diabète, du poisson et de la volaille anti-cholestérol.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC L'Afrique du Sud continuera à exhorter le Maroc à respecter les résolutions de l'ONU sur le Sahara occidental

La ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Mme Naledi Pandor, a déclaré que son gouvernement «continuera à exhorter le Maroc à agir en l'honneur des résolutions de l'ONU et de l'Union africaine (UA) sur le Sahara occidental pour garantir que la lutte du peuple sahraoui pour sa liberté et son indépendance «reste à l'ordre du jour», rapportent des médias. S'adressant mardi dernier au Parlement sud-africain, à l'occasion du débat sur l'état de la nation, Mme Pandor a présenté les priorités de son gouvernement pour cette année, qui seront caractérisées par la présidence sud-africaine de l'Union africaine (UA) pour l'année 2020.

«L'Afrique a du mal à éliminer complètement les entraves du colonialisme et de l'esclavage depuis plus de quatre cents ans, le temps presse et nous, en Afrique du Sud, devons utiliser la présidence (de l'UA) pour intensifier les efforts visant à faire réussir le développement et à profiter de l'élan mis en mouvement par les anciens présidents de notre syndicat», a déclaré la ministre sud-africaine, citée par l'agence de presse sahraouie (SPS).

Tout en se concentrant sur les priorités clés de l'Afrique, elle a ajouté: «Nous n'abandonnerons pas nos amis et la lutte pour la liberté en Palestine et au Sahara occidental» occupés. Elle a en outre déclaré que l'Afrique du Sud «s'efforcera de s'attaquer aux causes profondes des conflits tels que la pauvreté, les déficits démocratiques d'inégalité et le rôle négatif joué par les intérêts étrangers qui bénéficient de l'instabilité dans les pays africains riches en ressources».

TUNISIE/GOUVERNEMENT : Fakhfakh reçoit le président de Qalb Tounes

Le président de Qalb Tounes, Nabil Karoui a été reçu hier par Elyes Fakhfakh, chargé de former le gouvernement, a indiqué le porte-parole du parti, Sadok Jabnoun. La rencontre a porté sur le programme du prochain gouvernement qui sera soumis, mercredi au vote de confiance du parlement, a ajouté M. Jabnoun, cité par l'agence de presse, TAP.

Le porte-parole de Qalb Tounes a précisé qu'il «existe des divergences de points de vue» entre les deux parties sur le programme, en particulier concernant la lutte contre la pauvreté et la relance de l'économie. Nabil Karoui a déclaré à l'issue de la rencontre organisée à l'invitation de Fakhfakh, que «la place de son parti sera dans l'opposition», selon la même source. Le président de Qalb Tounes, a fait savoir que «probablement, le groupe parlementaire du parti n'accorde pas sa confiance au gouvernement de Fakhfakh», et que «la décision finale reviendra toutefois au conseil national qui se réunira bientôt», a ajouté le porte-parole. Le bureau de presse du chef du gouvernement désigné a qualifié la rencontre de «positive». Elle a permis d'insister sur l'importance de la stabilité du pays et la nécessité d'assurer les meilleures conditions pour la bonne marche du gouvernement, de manière à répondre au mieux et de façon durable aux attentes des Tunisiens. Lors de l'entretien, Elyes Fakhfakh a insisté sur l'importance d'un climat politique basé sur le respect mutuel entre toutes les parties politiques et l'entraide pour l'intérêt du pays.

Le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple en Tunisie tiendra mercredi prochain une séance plénière consacrée au vote de confiance au gouvernement Fakhfakh. M. Fakhfakh a présenté mercredi un gouvernement amendé après d'intenses négociations avec le Mouvement Ennahdha, principale force du parlement, qui s'est engagé à soutenir cet exécutif lors du vote de confiance. Le nouveau gouvernement doit obtenir 109 voix sur 217, ce qui nécessite d'importantes négociations étant donné le morcellement de l'Assemblée, où Ennahdha ne compte que 54 sièges. Cette nouvelle liste comprend 32 ministres, dont 7 appartenant à Ennahdha, et confie les ministères régaliens à des personnalités n'ayant pas de lien direct avec des partis. L'appui d'Ennahdha ouvre la voie à l'approbation de ce gouvernement par le Parlement dans les jours à venir.

RÈGLEMENT DE LA CRISE EN LIBYE: Discussions politiques mercredi à Genève sous l'égide de l'ONU

L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a annoncé que les discussions politiques entre les belligérants de la crise libyenne démarreront mercredi prochain à Genève, sous l'égide des Nations unies, et souligné que les discussions militaires en cours en Suisse «sont dans la bonne voie».

«Antonio Guterres se rendra lundi prochain à Genève pour superviser les discussions en cours», a déclaré M. Salamé à la presse à Genève, soulignant la détermination de l'ONU à veiller au déroulement du dialogue politique inter-libyen, qui sera lancé le 26 février, dans les mêmes conditions dans lesquelles se tiennent les discussions de la commission conjointe militaire libyenne visant à aboutir à un cessez-le-feu durable en Libye. S'agissant de celles-ci, l'émissaire onusien a affirmé qu'elles «sont dans la bonne voie», évoquant toutefois quelques entraves liées à la violation de l'embargo sur les armes et la trêve en vigueur à Tripoli. Les belligérants libyens, le gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez Seradj et le maréchal Khalifa Haftar, ont entamé mardi dernier à Genève une nouvelle série de pourparlers militaires indirects, en présence de l'émissaire des Nations unies pour la Libye.

Ces pourparlers impliquent cinq officiers supérieurs nommés par le GNA et cinq officiers supérieurs nommés par l'armée nationale libyenne (ANL), dirigée par Khalifa Haftar.

Début février, les représentants du GNA, basé à Tripoli et reconnu par les Nations unies, et ceux du maréchal Khalifa Haftar,

avaient admis la nécessité de transformer la trêve en un cessez-le-feu permanent. Ghassan Salamé a assuré au début du deuxième cycle de discussions, mardi, qu'il faudrait plusieurs semaines de pourparlers pour «arriver à une solution». Il a également jugé que même si la trêve reste «fragile», il y a «des raisons d'espérer», notamment parce que «les Libyens veulent mettre fin à cette tragédie». Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé, le 12 février, une résolution réclamant qu'un cessez-le-feu durable succède en Libye à la trêve observée depuis janvier. Un tel cessez-le-feu n'est toutefois pas une «pré-condition» au début du dialogue politique inter-libyen, a précisé l'émissaire onusien.

Une mission «très difficile» mais «pas impossible»

Ghassan Salamé a en outre assuré que sa mission, en tant qu'émissaire des Nations unies pour la Libye, est «très difficile» mais «pas impossible».

«On m'a souvent parlé de ma mission impossible, mais cela n'a jamais été mon avis. Le jour où je constaterai que ma vision est vraiment impossible, je ne serai pas là avec vous», a-t-il dit dans un entretien à l'AFP, peu après l'annonce de la reprise



des discussions militaires indirectes à Genève. «Pour le moment, je pense que ma mission est possible, je ne dis pas qu'elle est facile. Elle est très difficile, mais elle est possible», a-t-il insisté avant d'ajouter: «Je suis très heureux» que les deux délégations se soient remises au travail «avec encore plus d'entrain pour arriver à un accord».

Ces négociations «sont des négociations techniques, mais vitales», a encore dit le diplomate onusien, qui fait la navette entre les deux protagonistes de la crise libyenne. «Leur succès est capital», a-t-il ajouté. Le gouvernement d'union nationale libyen (GNA), dirigé par Fayez al-Sarraj, avait mis fin à sa participation aux pourparlers mardi soir après des tirs de roquettes sur un port de la capitale libyenne Tripoli, mais il est retourné jeudi à la table des négociations. Dans ce

contexte, Ghassan Salamé a indiqué avoir eu dans la nuit de mercredi à jeudi une «discussion au téléphone» avec al-Sarraj pour lui indiquer qu'il comprenait «qu'il ait répondu un peu à l'opinion publique en suspendant ces négociations».

Mais «une fois l'expression de ce mécontentement faite, il ne fallait pas perdre le temps précieux que nous passons à Genève», a-t-il expliqué. Il en outre jugé nécessaire de «saisir le «+momentum+ (élan) international actuel», créé par le sommet à Berlin en janvier, suivi de l'adoption d'une résolution par le Conseil de sécurité le 12 février.

Cette résolution est la première adoptée par le Conseil de sécurité depuis la reprise des hostilités à Tripoli le 4 avril 2019. Dans ce sens, Ghassan Salamé s'est dit «soulagé» par l'adoption de la résolution, «après des mois d'attente».

TOGO: Début de l'élection présidentielle



Les Togolais ont commencé hier à voter dans le cadre de l'élection présidentielle afin d'élire un nouveau président de la République pour un mandat de cinq ans, rapportent des médias.

Selon ces sources, les bureaux de vote ont ouvert à 7h00 (heure locale et GMT). Sept candidats sont en lice, dont le président sortant Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005 et qui brigue un qua-

trième mandat. Parmi les autres candidats, l'ancien Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale Messan Agbeyomé Kodjo et l'ancien chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre se présentent comme les véritables challengers. Selon la Commission électorale nationale indépendante (CENI), près de 3,6 millions d'électeurs, dont 348 au niveau de la diaspora, inscrits sur le fichier

électoral sont attendus pour exprimer leur choix dans 9.389 bureaux de vote. Le dispositif sécuritaire Force sécurité élection présidentielle (FOSEP-2020), comprenant 10.000 éléments de police et de gendarmerie, assure la sécurité du processus électoral. Près d'une vingtaine d'organisations de la société civile togolaise déploieront environ 3.000 observateurs nationaux à travers le pays.

Et 280 observateurs internationaux provenant pour la plupart de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine sont déployés pour superviser le scrutin. Selon un décret adopté le 5 décembre 2019 par le Conseil des ministres du gouvernement togolais, les bureaux de vote seront fermés à 16h00 (heure locale et GMT) sur toute l'étendue du territoire national et en heure locale pour les bureaux de vote dans les ambassades retenues pour le vote des Togolais vivant à l'étranger.

CENTRAFRIQUE : Le groupe armé FPRC déclare un cessez-le-feu de 30 jours

Le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), l'un des principaux groupes armés du pays, a déclaré jeudi un cessez-le-feu de 30 jours. Dans un communiqué, il a prononcé la cessation immédiate des hostilités à partir de jeudi et promis de soutenir la mission de l'ONU de maintien de la paix en Centrafrique (MINUSCA) dans la protection des populations civiles.

Des affrontements ont opposé de manière récurrente le FPRC à un groupe rival, le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ), occasionnant de lourdes conséquences humanitaires. Ces deux groupes armés appartiennent autrefois à la rébellion de l'ancienne Séléka. Ils sont également tous deux signataires de l'accord de paix du 6 février 2019, négocié à Khartoum au Soudan.

PALESTINE

Des marches pacifiques en Cisjordanie largement réprimées par les forces d'occupation israélienne

Plusieurs marches pacifiques ont été réprimées par les forces d'occupation israéliennes dans différentes régions de la Cisjordanie occupée, faisant des blessés parmi les Palestiniens, ont rapporté des médias.

Selon le responsable de la résistance populaire, Murad Ishtaiwi, cité par l'agence palestinienne de presse Wafa, un enfant et un journaliste comptaient parmi les manifestants blessés par l'armée d'occupation lors de la marche hebdomadaire vendredi à Qalqilya dans le nord de la Cisjordanie, lors d'une marche pacifique vendredi à Kafr Qadoun.

Les forces occupantes ont poussé des blocs de pierres avec un gros bulldozer vers les citoyens qui se trouvaient dans l'une des zones escarpées, blessant un enfant de neuf ans et le cameraman de la télévision «Palestine», selon WAEA.

M. Ishtaiwi a ajouté que les forces d'occupation ont lancé également des balles en caoutchouc, des bombes sonores et du gaz lacrymogène, causant des dizaines de cas d'asphyxie.

Dans le village de Ni'lin et Bil'in, relevant de Ramallah, des dizaines de Palestiniens ont suffoqué suite à l'inhalation de gaz lacrymogène lancé par des soldats israéliens lors de la répression de la marche pacifique du vendredi, selon des sources locales. A Naplouse au nord de la Cisjordanie occupée, les forces d'occupation israéliennes a également réprimé une marche pacifique de protestation contre la saisie des terres au profit de la colonisation dans la localité d'Asira Al-Qabliya au sud de Naplouse.



Berlin appelle Israël à annuler sa décision de construire de nouvelles unités de colonisation à El-Qods-Est occupée

L'Allemagne s'est déclarée, samedi, «profondément préoccupée» de la récente décision de l'occupation israélienne de construire de nouvelles unités de colonisation à El-Qods-Est occupée, appelant Israël à l'annuler. Dans un communiqué, relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, le ministère allemand des Affaires étrangères a appelé Israël à «annuler son projet de construire des milliers d'unités» dans les colonies construites à El-Qods-Est occupée. Il a également appelé à la «suspension de la construction de colonies

dans les territoires occupés», affirmant qu'elles violent le droit international et la résolution «2334» du Conseil de sécurité des Nations Unies. «Les nouvelles unités sépareront El-Qods-Est occupée de la Cisjordanie, cela entrave ainsi la possibilité de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et viable sur les frontières de 1967», a ajouté la diplomatie allemande. L'occupant israélien envisage la réalisation de quelque 9.000 unités de colonisation au nord d'El-Qods occupée. Les colonies sont considérées comme illégales par la communauté internationale qui les considère comme l'un des principaux obstacles à la paix.

SITUATION EN SYRIE

Paris et Berlin demandent un sommet avec Moscou et Ankara

Le président français Emmanuel Macron a demandé vendredi l'organisation «dans les meilleurs délais» d'un sommet sur la Syrie avec l'Allemagne, la Russie et la Turquie pour arrêter les combats et éviter une crise humanitaire.

«Nous devons avoir une réunion dans les meilleurs délais avec l'Allemagne, la Russie et la Turquie dans le format dit d'Istanbul», a-t-il plaidé à l'issue d'un sommet extraordinaire sur le budget avec les dirigeants de l'UE à Bruxelles.

«Les forces du régime de Damas soutenues par les Russes poursuivent leur avancée dans la région d'Idleb, au nord-ouest de la Syrie, malgré les appels à l'arrêt de cette offensive», a-t-il déclaré au cours d'un point de presse avant de quitter Bruxelles. «Cela risque de provoquer une catastrophe humanitaire, une escalade du conflit et une crise migratoire», a-t-il souligné. La Turquie a annoncé jeudi la mort de deux de ses soldats tués dans le nord-ouest de la Syrie par une frappe aérienne.

«Nous avons été très clairs avec les président Erdogan et Poutine sur leurs responsabilités», a-t-il assuré. Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel se sont entretenus par téléphone jeudi avec le président turc Recep Tayyip Erdogan et le président russe Vladimir Poutine et ont évoqué la tenue de ce sommet.

«Il n'y a pas encore de décision claire à ce sujet. Si les quatre dirigeants jugent cela nécessaire, alors nous n'excluons pas la possibilité de l'organisation d'une telle rencontre», a indiqué le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov.

La présidence turque ne s'est pas prononcée, mais le président Erdogan a appelé à des «actions concrètes» pour empêcher une «catastrophe humanitaire» dans la province rebelle syrienne d'Idleb lors de son entretien avec Emmanuel Macron et Angela Merkel.

Les dirigeants de l'UE ont appelé à la cessation de l'offensive contre Idleb dans une déclaration à 27 publiée durant leur sommet.

Entretien téléphonique entre présidents russe et turc sur la situation à Idleb en Syrie

Le président russe Vladimir Poutine et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan ont discuté vendredi par téléphone de l'escalade récente des tensions à Idleb en Syrie, confirmant que les deux pays continueraient de maintenir des contacts militaires intensifs dans le contexte de l'escalade à Idleb, a rapporté le Kremlin dans un communiqué.

«Ces discussions se sont à nouveau concentrées sur la situation dans la zone de désescalade d'Idleb. Vladimir Poutine a exprimé ses sérieuses préoccupations concernant les actions agressives des groupes extrémistes.

La nécessité de respecter de manière inconditionnelle la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe de Syrie a été soulignée», indique le communiqué. MM. Poutine et Erdogan sont convenus d'intensifier les consultations bilatérales interinstitutionnelles à Idleb, visant à réduire les tensions, à assurer un cessez-le-feu et à neutraliser la menace terroriste, ajoute-t-il. Les dirigeants ont confirmé que les contacts militaires intensifs seraient maintenus, selon le Kremlin. Jeudi, les forces du gouvernement syrien soutenues par des avions de chasse russes ont repoussé plusieurs attaques massives de combattants soutenus par des tirs d'artillerie turque à Idleb. Des chasseurs d'attaque russes Su-24 ont pilonné les combattants, tandis que l'armée russe a appelé la Turquie à cesser de soutenir les combattants et de leur fournir des armes afin d'éviter de futures incidents.

FINANCEMENT DU TERRORISME

Le Gafi rétablit toutes les sanctions contre l'Iran

Le Groupe d'action financière (Gafi) a rétabli vendredi l'ensemble des sanctions contre l'Iran, jugeant que Téhéran n'avait pas pris les mesures attendues contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le Gafi est un organisme intergouvernemental créé en 1989 par les ministres de ses états membres. Il a pour objectif d'assainir le système financier international en incitant les pays membres ou ceux souhaitant le rejoindre à se doter d'une législation contre le blanchiment d'argent et le financement du

«terrorisme». «Compte tenu de la non-application de la Convention de Palerme contre la criminalité transnationale organisée conformément à nos normes, le Gafi lève la suspension de toutes les sanctions et appelle ses membres à les appliquer de manière efficace» contre l'Iran, a-t-il indiqué dans un communiqué diffusé au terme d'une réunion à Paris. Si Téhéran devait ratifier cette convention, l'institution «décidera des mesures à prendre, parmi elles une suspension des sanctions», a-t-elle précisé. «Le régime doit faire

face à des conséquences à son manquement continu à respecter les normes internationales», en particulier le fait qu'il ne ratifie pas la Convention de Palerme et les conventions financières contre le terrorisme, a réagi le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo dans une déclaration écrite.

«L'Iran doit cesser son comportement irresponsable et agir comme une nation normale s'il veut que soit mis fin à son isolement», a-t-il ajouté. En juin 2016, après la volonté exprimée par Téhéran de le rejoindre, le Gafi

avait suspendu les «contre-mesures» (sanctions) prises par ses membres contre l'Iran, le seul pays qui figure sur sa liste noire avec la Corée du Nord, pour lui donner le temps de se mettre en conformité avec les normes internationales.

Depuis, parallèlement au durcissement de l'administration Trump à l'égard de Téhéran, cette institution a adressé plusieurs mises en garde à l'Iran, avant de lever dès l'été dernier une première «contre-mesure» et d'en suspendre deux autres à l'automne.

ALLEMAGNE:

L'extrême droite dans le collimateur des élus et du Renseignement après des attentats racistes

L'extrême droite politique en Allemagne est dans le collimateur des élus et du Renseignement intérieur après des attentats racistes de Hanau, accusée de les avoir encouragés par ses diatribes anti-migrants et certains vont jusqu'à demander qu'elle fasse l'objet d'une surveillance policière, selon des sources politiques et médiatiques. «Nous savons depuis longtemps que les paroles peuvent être suivies d'actes et les élus du peuple ne peuvent se dédouaner de cette responsabilité», a estimé le président de la chambre des députés, Wolfgang Schäuble, dans une interview hier au quotidien *Handelsblatt*. Il faisait référence au parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), devenu depuis 2017 la principale force d'opposition au Bundestag avec 89 élus en surfant sur les craintes suscitées dans la population par l'arrivée de plus d'un million de demandeurs d'asile en 2015 et 2016. «Le problème est que l'AfD ne connaît aucune limite», a ajouté M. Schäuble, membre du parti conservateur d'Angela Merkel, qui va jusqu'à qualifier de «fasciste» le chef de file de l'aile la plus radicale du mouvement d'extrême droite, Björn Höcke. Ce dernier s'est encore mêlé lundi lors d'une manifestation au mouvement anti-migrants ultra-radical Pegida pour agiter le spectre, comme il le fait depuis plusieurs années, d'un grand «remplacement» de la population autochtone allemande par les immigrés. Le secrétaire général du parti social-démocrate SPD, partenaire des conservateurs au pouvoir à Berlin, Lars Klingbeil, a lui qualifié l'AfD de «bras politique»

des éléments les plus radicalisés de la mouvance d'extrême droite et de ceux qui épousent ses thèses, à l'instar de l'auteur des attentats de Hanau qui ont fait 9 mots. «Il ne peut être question bien sûr d'une responsabilité au sens pénal mais il est clair que ce que dit l'AfD et certains de ses responsables politiques contribuent à de tels actes», estime le politologue berlinois Carsten Koschmieder sur la chaîne publique ARD. Obsédé de théories racistes, l'auteur des attentats se disait inquiet dans un «manifeste» laissé derrière lui de la dilution de la race germanique par la naturalisation d'étrangers. «C'est exactement le discours de l'AfD», juge M. Koschmieder. Le dirigeant du parti, Alexander Gauland, voit dans les critiques à son égard une «instrumentalisation» d'un acte sans lien avec son mouvement. Les caciques de l'AfD se sont empressés de décrire les attentats comme le fait d'un «déséquilibré qui n'aurait jamais dû être autorisé à détenir une arme». La pression monte toutefois. La gauche demande que le parti tout entier fasse désormais l'objet d'une surveillance du Renseignement intérieur. Un traitement réservé en Allemagne aux organisations représentant un danger pour l'Etat et marqué au sceau de l'infamie politique. Déjà, la frange la plus radicale de l'AfD est dans le collimateur du Renseignement. Hier, des responsables des deux partis gouvernementaux allemands ont en outre demandé que les militants de l'AfD soient bannis de la fonction publique.

APS

DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX MOBILES DE 5G Huawei présente son bilan

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction l'équipementier chinois a fait savoir qu'il « a obtenu 91 contrats commerciaux 5G et a expédié plus de 600 000 unités d'antenne active MIMO 5G (AAU) massives. »

Lors de la présentation de sa gamme 5G à Londres « Ryan Ding, Directeur exécutif du Conseil d'administration et Président du Carrier BG de Huawei, a prononcé un discours intitulé « 5G, Bring New Value », dans lequel il a mis l'accent sur les efforts du groupe visant « à bâtir un écosystème 5G prospère et à faire de la 5G un succès commercial. » D'après lui, « la station de base 5G de Huawei est la plus performante de l'industrie qui prend en charge tous les scénarios et de l'UQA de lame dont le niveau d'intégration est le plus élevé de l'industrie. L'AAU de lame peut fonctionner dans toutes les bandes de fréquences inférieures à 6 GHz et Prend en charge les réseaux 2G, 3G, 4G et 5G. Cela permet de résoudre le problème de l'espace limité pour l'installation d'antennes et de réduire le coût total de propriété (TCO) de plus de 30 % par rapport aux solutions existantes. ». Ce responsable a également indiqué que « Huawei est également le premier fournisseur de l'in-



dustrie à fournir des modules 5G industriels pour des applications verticales. »

Le communiqué de Huawei rappelle qu'il compte « plus de 188 000 employés à la fin de 2018, et nous opérons dans plus de 170 pays et régions. Fondée en 1987, Huawei est une société privée détenue à 100 % par Huawei. »

DKnews

ETATS-UNIS:

Un nouvel antibiotique découvert par l'intelligence artificielle



Des chercheurs du MIT et d'Harvard aux Etats-Unis ont découvert grâce à un algorithme d'intelligence artificielle une nouvelle molécule antibiotique capable de tuer des bactéries résistantes aux antibiotiques traditionnels, une percée majeure longtemps attendue.

Les antibiotiques actuellement utilisés sont déjà anciens, et le processus traditionnel pour en découvrir de nouveaux est coûteux et lourd.

L'intelligence artificielle (IA) permet de rechercher, "in silico" c'est-à-dire par modélisation informatique, quelles molécules chimiques seraient à même de s'attaquer à certaines bactéries, en faisant examiner des bibliothèques de composés chimiques par l'IA.

Nous voulions développer une plateforme permettant d'exploiter la puissance de l'intelligence artificielle pour ouvrir une nouvelle ère de découverte de médicaments antibiotiques", explique James Collins, professeur d'ingénierie médicale au MIT, coauteur de cette découverte publiée jeudi dans la revue Cell. "Notre approche a révélé cette molécule incroyable qui est sans doute l'antibiotique le plus puissant jamais découvert".

L'IA permet d'élargir le champ des candidats-médicaments à des molécules que les chercheurs ne soupçonnaient pas. L'idée n'est pas nouvelle (des décennies), mais jusqu'à présent, les méthodes n'étaient pas assez raffinées pour vraiment trouver des molécules efficaces.

Les chercheurs ont entraîné leur modèle à partir de la bactérie Escherichia coli, puis ont recherché parmi une bibliothèque de 6.000 com-

posés chimiques lesquels avaient les caractéristiques recherchées.

L'algorithme a trouvé un composé à la structure différente des antibiotiques existants, et prédit qu'il serait efficace contre de nombreuses bactéries.

Ils ont baptisé la molécule "halicin", en hommage à l'ordinateur HAL du film "2001, l'Odyssée de l'espace", puis l'ont testée en laboratoire contre des dizaines de souches bactériennes prélevées sur des patients et cultivées in vitro.

L'halicine a réussi à tuer de nombreuses bactéries résistantes aux antibiotiques existants, notamment Clostridium difficile, Acinetobacter baumannii, et Mycobacterium tuberculosis. Seule la bactérie Pseudomonas aeruginosa lui a résisté.

Enfin, la nouvelle molécule a été testée sur des souris infectées par A.baumannii, une bactérie qui a infecté de nombreux soldats américains en Irak et en Afghanistan, et qui résiste à tous les antibiotiques existants.

Les souris furent guéries en 24 heures.

Les auteurs espèrent que leur modèle permettra de renforcer tout l'arsenal antibiotique, alors que la résistance aux antibiotiques est un sujet d'inquiétude mondiale des autorités sanitaires.

L'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) a estimé récemment que les bactéries résistantes pourraient tuer 2,4 millions de personnes en Europe, en Amérique du Nord et en Australie d'ici 2050.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA / MILA
DAIRA / TERRAI BEINEN
COMMUNE / AMIRA ARRES
NUMERO MATRICILE FISCALE : 098443229052317

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65-82 et 161 du décret présidentiel n° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le P/APC d'Amira Arres informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national ouvert avec exigence de capacités minimales. Paru au journaux nationaux : enlacer et DK news en date du 29/02/2019, pour le projet suivant :

**** Etude et suivi et réalisation dix(10) cantines scolaires****

La phase d'étude et suivi

- Lot 01 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire bouhennache mouloud a taghlissa
- Lot 02 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire belaidi ferhat a bougherdaine
- Lot 03 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire ferouani mohammed akli a bouylef
- Lot 04 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire rebai ali a serradj
- Lot 05 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire guennifi ahmed a ziana
- Lot 06 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire boustaria mehdi a koubaa
- Lot 07 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire boulebne ali a ain elhamra
- Lot 08 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire gheouila athemane a ras eloued
- Lot 09 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire les freres guedrez a dar ayat
- Lot 10 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école bouteldj rabah a tafalkout

Suivant les opérations de l'évaluation l'analyse et l'ordre des soumissions et conformément au cahier de charge on a obtenus les résultats suivant :

lot	Bureau d'étude	ID fiscal	Montant TTC (DA)	Délais d'étude et suivi	Notation sur 100 pts	Critères de choix
Lot 01 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire bouhennache mouloud a taghlissa	Bureau d'étude baouche sourour	297643010040830	920.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	72	Offre mieux disant
Lot 03 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire ferouani mohammed akli a bouylef	Groupement des bureau d'études bouchetoute charafeddine kermiche abdesseleme et aouina fethi	189430103159102	920.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	89,70	La seule offre préqualifié
Lot 05 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire guennifi ahmed a ziana	Bureau d'étude kimouche besma	298443020196126	920.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	79,13	Offre mieux disant
Lot 06 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire boustaria mehdi a koubaa	Bureau d'étude zineddine ben lakhdar	198843010104831	920.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	90,53	Offre mieux disant
Lot 07 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire boulebne ali a ain elhamra	Bureau d'étude hammame mohammed nabil	197725010687224	736.000.00 DA Après rectification	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	71,51	Offre mieux disant
Lot 08 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire gheouila athemane a ras eloued	Bureau d'étude Lemres abdelhani	197443310057035	736.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	75,19	Offre unique préqualifié
Lot 09 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire les freres guedrez a dar ayat	Bureau d'étude Gherboudje nadia	297343010044731	736.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	92,95	Offre mieux disant
Lot 10 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école bouteldj rabah a tafalkout	Bureau d'étude Gherboudje nadia	297343010044731	736.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	90,94	Offre mieux disant
Lot 02 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire belaidi ferhat a bougherdaine	Déclaré infructueux pour le motif : aucune offre n a été reçu					
Lot 04 :étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire rebai ali a serradj	Déclaré infructueux pour le motif : aucune offre n a été reçu					

"Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou (BOMOP)

NOTE: les soumissionnaires sont invités pour leur communiquer les résultats obtenus par écrits dans un délai de 03 jours à partir de la première parution de cet avis.

MUSIQUE

Hasna El Becharia en concert à Alger

Un concert de musique diwan revisité avec des influences rock et blues a été animé vendredi soir à Alger par la diva du diwan algérien Hasna El Becharia accompagnée de sa formation féminine et d'une section d'instruments modernes.



Organisé à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryad El Feth (Oref), ce concert qui s'est joué devant un public très nombreux était une occasion pour Hasna El Becharia de revisiter son répertoire dans une fusion harmonieuse et rythmée oscillant entre le diwan et les mu-

siques traditionnelles de la Saoura et des influences de rock et de blues. Pour cette nouvelle version la troupe féminine de Bechar, qui ne compte que des percussions, un gombri et parfois une guitare, était accompagnée d'une bassiste,

un batteur et des guitaristes donnant un rendu world music qui garde son âme authentique.

Avec sa voix digne d'une chanteuse de blues, Hasna passant avec fluidité du gombri à la guitare a repris ces plus grands succès sur scène devant un public qui les connaissait déjà par cœur et attendait son concert avec impatience.

Première femme à jouer du gombri en Algérie, Hasna El Becharia avait sorti son premier album «Jazair Djawhara» en 2002 qui avait connu un très grand succès avant de participer à plusieurs projets comme «Desert Blues» et de créer sa première troupe.

Plus récemment elle a initié avec Souad Asla le projet «Lemma Becharia» visant à valoriser le patrimoine musical féminin de la région de la Saoura (sud ouest algérien). Une expérience qui s'est soldée par la formation d'une troupe féminine, l'enregistrement d'un album en 2018 et des tournées dans plusieurs pays d'Europe dont la France et la Belgique. Hasna El Becharia a également annoncé la sortie de son nouvel album intitulé «Couleurs du désert».

FESTIVAL

Le conteur Mahi Seddik au 3^e Festival du conte de Larache (Maroc)



Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, prendra part au 3^e Festival international du conte de Larache, près de Tanger (nord du Maroc) prévu du 23 au 26 février, indiquent les organisateurs. Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik sera convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement du Grand Sud. Des artistes et conteurs en provenance du Maroc, de Tunisie du Congo et de France prendront part à cette manifestation placée sous le signe de «l'art de l'oralité et promotion du patrimoine culturel immatériel».

Organisé par l'association «Les amis de la médiathèque Abdessamad Kenfaoui» en collaboration avec le ministère marocain

de la culture, le Festival international du conte de Larache vise à préserver le patrimoine immatériel conté, en favorisant l'échange culturel.

Natif de Sidi Bel Abbes, Mahi Seddik, qui a suivi une formation dans le 4^e art s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la tradition orale, disparue, des Goual (conteurs). En 2019, Mahi Seddik a publié son premier recueil de contes algériens intitulé «Moula Moula et d'autres contes», qui sera présenté lors de ce festival.

Le conteur a animé ces dernières années, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire, et assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats Arabes Unis, notamment.

TAMAZIGHT

Parution du premier quotidien en tamazight intitulé "Tighremt"



Le premier quotidien national d'information en langue amazighe intitulé "Tighremt" a paru ce samedi 22 février, qui coïncide avec la célébration du premier anniversaire du mouvement citoyen Hirak et la consécration de cette date par le président de la République comme Journée nationale de la fraternité et de la cohé-

sion peuple-armée pour la démocratie. De format tabloïd, ce journal généraliste a été créé par l'équipe du journal La Cité et d'anciens cadres du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), venant ainsi renforcer la présence de la langue amazighe dans le paysage médiatique national, après le site de l'APS, lancé en mai 2015. Décliné

en version "Tamaamrit" (caractères latins), il couvrera, entre autres, à la promotion de la langue amazighe à travers le traitement et la diffusion de l'information dans la deuxième langue officielle du pays, annoncent ses initiateurs. Dans son numéro expérimental, le journal a consacré neuf pages au mouvement Hirak

qui vient de boucler sa première année, alors que les autres pages sont consacrées notamment aux rubriques culturelle et sportive. Le quotidien La Cité compte déjà à son actif 550 éditions du cahier amazigh annexé à l'édition francophone, ainsi que 12 numéros d'un mensuel exclusivement édité en langue amazighe.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



ALGERIE TELECOM S.P.A
Direction Opérationnelle - Skikda -
Siège : Cité des allées du 20/08/55, Skikda, Tél : 038 70 79 02 - Fax : 038 70 79 41
NIF 000216299033049

Avis d'Appel d'offres National Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimales N° : 01/ 2020

La Direction Opérationnelle de Skikda lance un avis d'appel d'offres pour Travaux de canalisations urbaines

Palier 01 : pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (arrière)

- LOT N°01 Localité Boumjadjet Collo 1180 ML
- LOT N°02 Route de la Garre Ain Kechra 217 ML
- LOT N°03 Lotissement FL KARIA BENI OUELBANÉ 750 ML
- LOT N°06 3^e eme Lotissement Ain Charchar 655 ML

Palier 02 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (arrière)

- LOT N°04 Lotissement BOUZAR SAID BENI OUELBANÉ 600 ML
- LOT N°05 3^e eme Lotissement Azzaba 390 ML
- LOT N°07 Zone Industrielle H.Krouma -Route vers Altro 560 ML
- LOT N°08 Cité Merdj Edidj Skikda 260 ML
- LOT N°09 Cité Iatreche et 20 logs-ESSEBT- 360 ML
- LOT N°10 48 Logements Hammadi Krouma 115 ML

Les entreprises spécialisées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydraulique de droit algérien, intéressées par le présent Avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la DO Skikda Contre le paiement de Deux Mille Dinars (2000,00) DA non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : 001.00743.0300.000.115/91.

A l'appui des soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

1-Un Dossier Administratif :

- Déclaration de probité, renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en Annexe 02 ;
- Copie du numéro d'identification fiscale « NIF »
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant, établie selon le modèle joint en annexe 10.
- Copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité, apurés ou avec échéancier de paiement ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRS ;
- L'extrait du casier judiciaires N°03 des soumissionnaires, lorsque il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
- La convention de groupement momentané, dûment signée et datée par les fondateurs de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant.

2-Une Offre Technique :

- Déclaration à souscrire renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en Annexe 01 ;
- Copie de l'attestation de qualification et classification pour les lots dont la distance est supérieure à 600 m linéaires
- Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur son expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception ;
- La lettre d'engagement sur les moyens humains à affecter pour chaque lot établie et signée, en respectant le model en (ANNEXE 06) ;
- La lettre d'engagement sur les moyens Matériels à affecter pour chaque lot établie et signée, en respectant le model en (ANNEXE 07) ;
- Lettre d'engagement sur les délais d'exécution pour chaque lot (ANNEXE 08) ;
- Lettre d'engagement sur la durée de garantie pour chaque lot(ANNEXE09) ;
- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu et accepté »

3-Une offre financière :

- Lettre de soumission renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en Annexe CCA03 ;
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxe, en lettre et en chiffre, joint en Annexe 04.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxe et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 05.

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention : « Dossier Administratif », « Offre Technique », « Offre Financière ».

Les trois (03) enveloppes sont à déposer dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire portant la mention suivante :
ALGERIE TELECOM SPA
Direction Opérationnelle de Skikda
Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimales
N° : 01/AT/DO/SKIKDA/2020
TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres, de 08h00 à 14h00 auprès de la Direction Opérationnelle de Skikda - site Cité des Allées du 20 Août 55.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.
L'ouverture des plis aura lieu en séance publique et en présence des soumissionnaires le jour de dépôt des offres à 14h00 au niveau du siège de la direction opérationnelle de Skikda.
Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

COUPE D'ALGÉRIE VTT XCO: Fellah Abdelghani (GSP) vainqueur de la 1^{re} manche

Le coureur vététiste Fellah Abdelghani du Groupement sportif des Pétroliers a remporté l'épreuve élite de la première manche de la coupe d'Algérie de cross-country VTT, disputée hier à la forêt "Djebel K'har" (ex-Montagne des Lions) dans la commune de Hassi Ben Okba à l'Est d'Oran. Le vététiste Fellah est parvenu à maintenir une grosse vitesse sur l'ensemble de la piste, notamment sur les relances et à s'emparer logiquement de la tête du classement avec un chrono de 1h03:45, devant Hamza Mohamed du Nadi Riadhi Dely Ibrahim d'Alger (1h05:52) et Zouaoui Billal de l'Union fidèle au cyclisme de Blida avec 1h07:13.

Sept tours du circuit de 4 kilomètres étaient au menu de cette course élite sur un parcours très physique avec une première partie plutôt roulante et une deuxième assez technique avec de gros pourcentages de dénivelée.

En juniors sur 20 kilomètres, Hadj Chaïb Tayeb du club VTT Tiaret a signé une belle victoire en prenant le large dès le premier tour puis creusant un écart conséquent avec 52 minutes 25 secondes sur Merouane Badereddine du Cyclobone club d'Annaba avec 53:18 et Derdour Touati du Vélo club de Mostaganem (53:48). Chez les filles, qui ont bouclé cinq tours, les cyclistes du TC Rouiba (Alger), Tihar Aicha, Bouzenzen Nour-Yas et Belkacem Benounane ont rafflé les trois premières places du podium. En cadets qui ont parcouru la distance de 12 kilomètres en trois tours, la palme est revenue à Racherache Abderrahmane du Cyclobone d'Annaba avec 29:28, devant Attab Zakaria du Team Cycliste de Rouiba (29:32) et Bouchekir Younes du même club de Rouiba (30:09).

Selon les spécialistes présents à Oran, le niveau était "très relevé" au grand bonheur des spectateurs nombreux tout au long du tracé durant toute la durée de la compétition. Ce rendez-vous de "Dame coupe" de cross-country Olympique (XCO), inscrit au calendrier de la Fédération algérienne de cyclisme, comprend quatre manches et concerne aussi bien les catégories élite, que celles des juniors, cadets et filles. La prochaine manche aura lieu le 19 mars à Ain Bénian (Alger). Cette première manche de coupe d'Algérie VTT XCO, organisée par la Ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, a enregistré la participation de 112 vététistes représentant 17 clubs de 10 wilayas du pays dans les catégories cadets, juniors, seniors et filles. Les lauréats de cette première manche ont été récompensés par des cadeaux, en présence de membres de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et de la Fédération algérienne de cyclisme.

BASKET-BALL/ ALGÉRIE: Kamel Hammoutène obtient le grade d'instructeur d'arbitrage de la FIBA

L'ancien arbitre international algérien de Basket-ball, Kamel Hammoutène a obtenu le grade d'instructeur d'arbitrage de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), à l'issue du 1er niveau d'examen du nouveau programme (FRIP-2019) de la FIBA, a appris l'APS auprès de l'intéressé. Les épreuves de ce premier niveau se sont déroulées en deux étapes, a-t-il expliqué, "d'abord en recevant

une formation à distance suivie de 3 tests en ligne, ensuite, lors d'un regroupement à Abidjan (Côte d'Ivoire) où nous avons bénéficié de cours accélérés et effectué trois autres tests d'un niveau élevé".

M. Hammoutène, membre du bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) et président de la Ligue de wilaya de basket-ball de Tizi-Ouzou, a considéré que "l'obtention de ce

grade est un acquis important pour l'Algérie qui dispose désormais d'un formateur en arbitrage en basket-ball et constitue un plus pour la discipline au niveau national".

Cela permettra, a-t-il ajouté de "s'investir dans la formation de jeunes arbitres dans la discipline" observant, à ce propos, que "la plupart des arbitres nationaux de basket-ball sont d'un âge avancé, ce qui nécessite la formation d'une nou-

velle génération". Une vingtaine d'arbitres de différentes nationalités ont pris part à ce stage du nouveau programme des instructeurs d'arbitres de la FIBA (FRIP-2019), dont 11 ont obtenu le grade d'arbitres instructeurs. Les examens, a-t-il précisé, ont porté sur la discipline (basket-ball) en général et sur les nouvelles règles de la FIBA concernant les techniques d'arbitrage.

APS

BOXE / TOURNOI PRÉ-OLYMPIQUE (2E JOURNÉE) : L'Algérienne Fatima Zahra Senouci qualifiée en quarts de finale

La pugiliste algérienne Fatima Zahra Senouci (57 kg) s'est qualifiée vendredi soir pour les quarts de finale du Tournoi pré-olympique qui se déroule actuellement dans la capitale sénégalaise Dakar, en battant la Malgache Marie Madeleine Rasoarinoro, par arrêt de l'arbitre au début du deuxième round.

En quart de finale, prévu le lundi 24 février, Senouci sera opposée à la Botswanaïse Kenosi Sadie, qui elle a été exemptée du premier tour de cette compétition, réservée à la zone Afrique, et qui sera qualificative aux Jeux Olympiques de l'été 2020 à Tokyo (Japon).

Le tournoi a débuté jeudi à Dakar (Sénégal), où il se poursuivra jusqu'au 29 février courant, avec la participation de 33 boxeurs (22 messieurs et 11 dames). Cette deuxième journée de compétition verra l'entrée en lice d'un deuxième algérien, Abdelli Yahia, qui affrontera le Sénégalais Mamadou Matar chez les 63 kilos (messieurs) pour le compte des 16es de finale.

En cas de qualification en 8es de finale, Abdelli sera opposé dimanche au Botswanaïse Seitshiro Kabo Collen, qui lui a été exempté de ce premier tour.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'Algérienne Sara Kali a été éliminée en 8es de finale des 69 kg, après sa défaite aux points contre l'Ivoirienne Sedja Sanogo.

Pour sa part, Mohamed Flissi, exempté des 16es de finale de la catégorie des 52 kg, affrontera dimanche en 8es de finale, le Congolais Douidou Ilunga Kabange, vainqueur aux points face à Andrianarivo Marco (Madagascar), jeudi soir, lors des 16es de fi-



nale. Flissi connaît bien son adversaire, pour l'avoir déjà battu, en septembre dernier, aux Mondiaux-2019 à Ekaterinbourg en Russie, sur le score de 5-0.

En cas de qualification, Flissi croisera les gants avec le vainqueur de l'autre 8e de finale, entre Thomas Nestor Mekondj (Namibie) et l'Angolais Kembo Miguel, tous deux exemptés du premier tour.

Dans la catégorie des 75 kg, l'Algérien Nemouchi Younes, exempté du premier tour, en découdra aux 8es de finale avec l'Angolais Edwardo-Zola Daniel, tombeur du Sénégalais Ndiaye Pape Mamadou, aux points, jeudi en soirée.

En cas de succès, Nemouchi aura sur sa route en quarts de finale, le vainqueur du combat entre Badjie Foday Bangura (Gambie) et Jean Luc David Rosalba (Maurice).

Programme des pugilistes algériens :

Messieurs:

57kg : demain 24 février (8es de finale): Oussama Mordjane - Vainqueur Kaji Boniphase (Tanzanie)/Gomez Pedro Manuel (Angola).

63 kg : vendredi (16es de finale) : Yahia Abdelli - Matar Sambou (Sénégal)

69 kg : demain 24 février (8es de finale) : Chamseddine Kramou - Vainqueur Lartey Jessi (Ghana)/Aboubacar Mohamed (Comores)

81kg : mardi 25 février (1/4de finale) : Mohamed Houdri - Vainqueur Cuca Pedro Mafisi (Angola)/Male Joshua Arthur (Ouganda)

91kg : mardi 25 février (1/4 de finale) : Abdelhafid Benchebla - Vainqueur Barry Ibrahim Sory (Guinée)/Akankolim David Bawah (Ghana)

+91 kg : mardi 25 février (1/4 de finale) : Chouaïb Bouloudinats - Vainqueur Anani Kutsuke (Ghana)/Mhando Haruna Swanga (Tanzanie)

Dames :

51kg : mardi 25 février 1/4 de finale) : Romaiïssa Boualem - Vainqueur Amel Chebbi (Tunisie)/Mooukanele Bokamoso (Botswana)

60kg : dimanche 23 février (8es de finale) : Imène Khelif - Among Rebecca (Ouganda)

75kg : demain 24 février (1/4 de finale) : Ichrak Chaïb - Mwika Marie-Joel (Congo).

BOXE/TOURNOI PRÉ-OLYMPIQUE (2E JOURNÉE) : Abdelli (63 kg) qualifié en 8^{es} de finale

Le boxeur algérien Yahia Abdelli (63 kg) a composé son billet pour les huitièmes de finale du Tournoi pré-olympique qui se déroule à Dakar (Sénégal), en battant vendredi soir le Sénégalais, Matar Sambou.

Sociétaire du Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben Aknoun (CREPESM), l'Algérien Abdelli sera opposé dimanche au Botswanaïse Seitshiro Kabo Collen, exempt de ce premier tour.

La qualification d'Abdelli intervient après celle obtenue par Fatima Zahra Senouci (57 kg) qui s'était qualifiée pour les quarts de finale, en battant la Mal-

gache Marie Madeleine Rasoarinoro, par arrêt de l'arbitre.

En quart de finale, prévu le lundi 24 février, Senouci sera opposée à la Botswanaïse Kenosi Sadie, exemptée du premier tour de cette compétition.

En revanche, l'Algérienne Sara Kali a été éliminée en 8es de finale des 69 kg, après sa défaite aux points contre l'Ivoirienne Sedja Sanogo.

Le tournoi pré-olympique de Dakar, qualificatif aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo (Japon), se poursuivra jusqu'au 29 février avec la participation de 33 boxeurs (22 messieurs et 11 dames).

L'Algérie est représentée par 13 pugi-

listes (8 messieurs et 5 dames).

Programme des Algériens :

-Messieurs:

57kg : demain 24 février (8es de finale): Oussama Mordjane - Vainqueur Kaji Boniphase (Tanzanie)/Gomez Pedro Manuel (Angola).

69 kg : demain 24 février (8es de finale) : Chamseddine Kramou - Vainqueur Lartey Jessi (Ghana)/Aboubacar Mohamed (Comores)

81kg : mardi 25 février (1/4de finale) : Mohamed Houdri - Vainqueur Cuca Pedro Mafisi (Angola)/Male Joshua Arthur (Ouganda)

91kg : mardi 25 février (1/4 de finale) : Abdelhafid Benchebla - Vainqueur Barry Ibrahim Sory (Guinée)/Akankolim David Bawah (Ghana)

+91 kg : mardi 25 février (1/4 de finale) : Chouaïb Bouloudinats - Vainqueur Anani Kutsuke (Ghana)/Mhando Haruna Swanga (Tanzanie)

-Dames :

51kg : mardi 25 février 1/4 de finale) : Romaiïssa Boualem - Vainqueur Amel Chebbi (Tunisie)/Mooukanele Bokamoso (Botswana)

60kg : aujourd'hui 23 février (8es de finale) : Imène Khelif - Among Rebecca (Ouganda)

75kg : demain 24 février (1/4 de finale) : Ichrak Chaïb - Mwika Marie-Joel (Congo).

JUDO : Le Championnat arabe open (Clubs et Sélections nationales) du 20 au 27 mars au Caire (UAJ)

Le Championnat arabe open de judo, ouvert aussi bien aux clubs qu'aux sélections nationales membres, se déroulera du 20 au 27 mars dans la capitale égyptienne Le Caire, a-t-on appris vendredi auprès de l'Union arabe de la discipline (UAJ).

Une compétition qui enregistrera, pour la première fois, la participation d'athlètes non-voyants, qui concourront pendant les journées du mercredi et jeudi (25-26 mars), a précisé la même source.

La compétition sera marquée également par l'organisation de championnats de kata, ainsi que de séminaires, pour les arbitres et les entraîneurs des athlètes non-voyants.

Les organisateurs ont fixé la date du 15 mars, à minuit, comme dernier délai aux participants pour confirmer leurs engagements.



JUDO/ ALGÉRIE : Le championnat national de Kata délocalisé de Tizi-Ouzou à Batna (Fédération)

Le Championnat national de Kata, initialement prévu le 28 février courant à Tizi-Ouzou se déroulera finalement à Batna, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ), coorganisatrice de cette compétition avec la Ligue de Wilaya locale.

Le Championnat sera suivi d'un passage de grade pour les ceintures noires, désireux de décrocher les 2e, 3e et 4e Dan, a-t-on encore appris de même source.

«Ce passage de grade est programmé le 29 février, et l'engagement

des athlètes devra se faire obligatoirement par leur Ligue d'origine» a encore tenu à préciser l'instance fédérale dans un bref communiqué, publié à l'intention de l'ensemble des coordinations régionales et des Ligues de wilayas.

JUDO / GRAND SLAM DE DÜSSELDORF : Trois des sept athlètes algériens engagés déjà éliminés

Trois des sept judokas algériens engagés dans le Grand Slam de Dusseldorf, Faïza Aïssahine et Meriem Moussa chez les dames et Waïl Ezzine chez les messieurs, ont été éliminés vendredi, au premier jour de cette prestigieuse compétition, qui se déroule du 21 au 23 février 2020 en Allemagne.

Aïssahine a été sortie dès son entrée en lice chez les moins de 52 kilos, après sa défaite contre la Portugaise Joana Ramos. Une élimination par Ippon après seulement trois minutes de com-

bat, alors que sa compatriote Meriem Moussa, également engagée chez les moins de 52 kilos avait commencé par remporter ses deux premiers combats, respectivement contre la Moldave Cristina Blanaru et la Thaïlandaise Kachakorn Warasine, avant de se faire éliminer par l'Espagnole Ana Box Perez.

Pour ce qui est de Waïl Ezzine, il a subi le même sort qu'Aïssahine, puisqu'il a été sorti dès son entrée en lice, après sa défaite contre le Géorgien Vazha Margvelashvili. Les autres

représentants algériens dans cette compétition sont : Fethi Nourine (-73 kg) et Lyès Bouyacoub (-100 kg) chez les messieurs, et Belkadi Amina (-63 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames. Ils feront leur entrée en lice samedi, lors de la deuxième journée de compétition, à commencer par Belkadi et Nourine, qui seront respectivement opposés à la Danoise Laerek Olsen et le Moldave Victor Sterpu. Une entrée en lice directement au deuxième tour, car Belkadi et Nourine ont été exemptés du pre-

mier tour. Pour sa part, Lyès Bouyacoub débute contre le Polonais Kacper Szczrowski, alors que Sonia Asselah sera opposée à la Togolaise Essohanam Koro.

Au total, 670 judokas (401 messieurs et 269 dames), représentant 116 pays, participent à cette compétition.

Avec 54 judokas engagés (28 messieurs et 26 dames) l'Allemagne est le pays le mieux représenté, au moment où certaines nations, comme le Pakistan, le Liban, ou encore le Guatemala n'ont engagé qu'un seul représentant.

SEMI-MARATHON NATIONAL DES OASIS : Noureddine Athamna remporte la 9^e édition

L'athlète Noureddine Athamna (Khenchela) a remporté le 9e semi-marathon national des Oasis organisé samedi à Ouargla, suivi respectivement de Abdelhalim Dellal (Sétif) et Ismail Machkour (Chlef).

Chez les dames, Nawel Abbès est montée sur la plus haute marche du podium à l'issue de l'épreuve devant Fatima Zahra Dlimi (bordj Bou Arreridj), alors que la troisième place est revenue à Khadidja Soualah (Ouargla).

Quelque 600 athlètes, ont pris part à la course qui s'est déroulée sur une distance de 21 km, au départ de la commune de Sidi-Khouiled, en passant par celle d'Ain El-Beida, pour arriver au stade du 24 février à Ouargla.

Les participants, en majorité structurés dans des clubs sportifs à travers plusieurs wilayas du pays, se répartissent sur quatre (4) catégories (18-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans et plus de 60 ans), a précisé à l'APS, le président de la ligue d'athlétisme de la wilaya d'Ouargla.

Les moyens humains et logistiques nécessaires ont été mobilisés, en coordination avec tous les acteurs concernés, afin d'assurer le bon déroulement et la réussite de cette compétition retenue dans le calendrier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), a ajouté Yahia Makhloufi.

Des récompenses allant de 30.000 à 50.000 DA ont été consacrées pour primer les trois premiers vainqueurs.

Organisé conjointement par la ligue d'athlétisme d'Ouargla et la FAA, en coordination avec la direction locale la Jeunesse et des Sports (DJS), le 9e semi-marathon des Oasis a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et médailles.

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS/TABLEAU DOUBLE: Le Chypriote Chapides et l'Espagnol Salmeron sacrés

Le Chypriote Andreas Chapides et l'Espagnol Hugo Salmeron, ont remporté vendredi le tableau double "garçons" du tournoi international ITF juniors d'Alger, qui se déroule au Tennis club de Bachdjarah, après leur succès devant le duo composé du Français Marceau Derache et du Sud-Africain Wilem Roosenschoon par deux sets à zéro (2-0).

Chapides et Salmeron, têtes de série N.4, ont remporté le premier set 6-4, avant de s'imposer dans le second set 7-6(12).

Chez les filles, le sacre est revenu à la Française Lea Bathellier et la Britannique Nora Khediri, têtes de série N.2, aux dépens des Marocaines Selma Abdellaoui Maane et Sonia Benhassen sur le score 1-6, 6-4 (12-10).

En simple garçons, l'Algérien Matis Amier a validé son billet pour la finale en début de matinée après son succès devant le Marocain Walid Ahouda, tête de série N.2, en deux sets (6-4, 6-3). Il affrontera en finale prévue samedi (10h00), l'Espagnol Pena Perez, tête de série N.1.

Chez la gent féminine, la finale opposera la Britannique Millie Mae Matthews, tête de série N.7 à la Marocaine Selma Abdellaoui Maane.

Organisé par la Ligue algéroise de tennis (LAT) sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (EAT) et de la Fédération internationale de tennis (FIT), ce tournoi regroupe 64 athlètes issus de 23 pays dans les tableaux finaux.

Ce rendez-vous classé en grade 5 sera suivi par deux autres tournois internationaux juniors qui auront lieu à Alger aussi, respectivement au Tennis Club d'Hydra (22 au 29 février) et au Tennis Club de Ben Aknoun (1er au 7 mars).

5^E ÉDITION DU RALLYE AUTOS-MOTOS DES "BÉCHARIETTES" : Une trentaine de participantes attendues à Bechar

Une trentaine de participantes prendront part à la cinquième édition du Rallye féminin autos-motos «Béchariettes» prévue le 29 février, a-t-on appris hier de l'association organisatrice.

«Cette manifestation sportive, qui sera organisée à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme (8 mars) et à laquelle prendront part deux participantes issues de la wilaya d'Alger, est dédiée aux femmes conductrices de différents types de véhicules légers, camions et autocars», a précisé à l'APS la présidente de l'association locale pour la requalification du style patrimonial à Béchar. «Depuis la création de ce rallye, nous voulons au titre de la journée internationale de la femme mettre en

exergue, les activités des femmes dans le secteur des sports mécaniques et transports ainsi que leur savoir faire dans ces domaines», a souligné Mme Rabia Boughazi.

«Aussi, cet événement qui a reçu peu d'aides et de soutien des instances chargées de la promotion des activités féminines et sportives, constitue un espace festif et de promotion du produit touristique» a-t-elle signalé.

«Cette compétition sportive conviviale, exclusivement réservée aux femmes de diverses catégories d'âges, à pour but aussi de mettre en relief la nécessité du respect du code de la route, des règles saines de conduite, et l'ensemble des consignes et orientations en matière de circulation routière, et ce avec l'aide et la contribution

des services concernés, notamment la sûreté de wilaya», a ajouté Mme Boughazi.

«Notre association féminine qui active dans le domaine de la préservation du patrimoine culturel et social de la Saoura, a mobilisé ses moyens humains et logistiques pour l'organisation de ce rendez-vous sportif», a-t-elle assuré.

La cinquième édition du rallye des "Béchariettes" est prévue sur un parcours de 60 km entre Béchar et la commune frontalière de Mougheul (nord de Bechar).

Un programme d'activités culturelles et artistique est aussi prévu à l'occasion de ce rallye, que les organisateurs souhaitent voir un jour devenir une manifestation nationale.

TRANSFERT : Libéré par Fenerbahçe, Adil Rami rebondit à Sochi

Le défenseur international français Adil Rami, libéré par les Turcs de Fenerbahçe, s'est engagé avec la formation de Sochi, a annoncé hier le club russe de première division de football.

Le Sochi FC, lanterne rouge du championnat de Russie, n'a pas précisé dans son communiqué publié samedi la durée du contrat signé par le défenseur central, mais selon la presse spécialisée, Rami, 34 ans, s'est engagé jusqu'au terme de la saison.

En août dernier, Rami avait été licencié pour «faute grave» par Marseille, son club depuis 2017, après avoir notamment participé à une émission de télévision sans l'accord de l'OM.

Il avait rejoint dans la foulée le club stambouliote, qui lui avait fait signer un contrat d'un an avec une option pour une saison supplémentaire.

Mais l'ancien Marseillais n'a jamais réussi à s'imposer sur les bords du Bosphore, ne prenant part qu'à sept matches, dont six en Coupe de Turquie.

Rami, 36 sélections en équipe de France, a fait ses débuts professionnels à Lille en 2006.

Il est ensuite passé par l'Espagne (Valence, Séville) et l'Italie (AC Milan).

Le FC Sochi, issu du déménagement du Dinamo Saint-Petersbourg, a fait ses débuts cette saison dans l'élite russe.

Le club, propriété du milliardaire Boris Rotenberg, proche du président Vladimir Poutine, accuse quatre points de retard sur le premier non-relégable.

TOURNOI FÉMININ DE L'UNAF (5E ET DERNIÈRE JOURNÉE) : Algérie- Maroc(0-2)

La sélection algérienne dames de football s'est inclinée face à son homologue marocaine sur le score de 2 à 0 hier au stade du Kram (Tunis) en match comptant pour la cinquième et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF).

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Ghazlane Chabak (50) et Ibtissam Jraïdi (86) pour le Maroc. C'est la seconde défaite de l'équipe algérienne dans le tournoi après celle essuyée face à la Tanzanie (3-2) lors de la première journée, contre une victoire face à la Mauritanie (5-0) et un nul devant la Tunisie (1-1).

Avec cette défaite, la sélection algérienne (4 points) termine provisoirement à la troisième place à égalité de points avec la Tunisie qui compte un match en moins contre la Tanzanie.

Le Maroc, déjà sacré avant même cette dernière journée, a signé à l'occasion sa 4e victoire de suite après celles remportées contre la Tunisie (1-0), la Tanzanie (3-2) et la Mauritanie (5-0). Le deuxième match de cette journée de clôture oppose en ce moment la Tunisie à la Tanzanie avec comme enjeu la deuxième place.

5ème journée (samedi)

Algérie - Maroc 1-2
Tunisie - Tanzanie en cours

Déjà joués :

Tanzanie - Mauritanie 7-0
Tunisie - Maroc 0-1
Algérie - Tanzanie 2-3
Tunisie - Mauritanie 3-0
Mauritanie - Algérie 0-5
Maroc - Tanzanie 3-2
Maroc - Mauritanie 5-0
Tunisie - Algérie 1-1

Classement :

Pts	J
1) Maroc 12	4
2) Tanzanie 6	3
3) Tunisie 4	3
4) Algérie 4	4
5) Mauritanie 0	4

APS

DETTES DES CLUBS PROFESSIONNELS : La FAF évoque «une baisse très sensible»

La fédération algérienne de football (FAF) a relevé avec «satisfaction» une baisse «très sensible» des dettes des clubs professionnels, à l'exception de l'USM Bel-Abbès (Ligue 1).



«Les membres du BF ont pris acte avec beaucoup de satisfaction la baisse très sensible des dettes des clubs professionnels qui, mis à part l'USM Bel-Abbès faisant toujours face à une situation bien compliquée, ont consenti d'énormes efforts pour atténuer ce chapitre qui a longtemps pesé sur leur

fonctionnement», a indiqué l'instance fédérale, dans les principales conclusions de la réunion du Bureau fédéral, tenue jeudi à Sidi Moussa (Alger), sans avancer le moindre chiffre sur cette baisse.

En janvier dernier, la Ligue de football professionnel (LFP) avait indiqué que les formations du NA Hus-

sein-Dey et de l'USM Bel-Abbès, étaient interdits de recrutement lors du précédent mercato d'hiver, avant que cette sanction ne soit levée pour le Nasria et maintenue pour la formation de la «Mekerra». Par ailleurs, les membres du BF ont soutenu l'idée de la création d'un syndicat pour les joueurs profession-

nels en activité «afin de prendre en charge leurs préoccupations socioprofessionnelles». La FAF s'est engagée «à accompagner ce projet de création d'un syndicat légalement constitué dont le rôle sera important dans le futur paysage du football professionnel en Algérie», a-t-elle conclu.

PROFESSIONNALISME:

«Les pouvoirs publics s'engagent à prendre en charge les doléances des clubs» (FAF)

Les pouvoirs publics se sont engagés à prendre en charge les doléances des clubs professionnels sur le plan financier «pour une sortie de crise», trois jours après la décision de la majorité des pensionnaires de Ligue 2 de boycotter la 20e journée, prévue hier, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur les réseaux sociaux.

«Le BF (Bureau fédéral) a pris acte de la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) de ne pas reporter la 20e journée du championnat de Ligue 2 professionnelle, suite à la demande des clubs de cette division réunis la semaine dernière pour examiner la situation financière difficile

qu'ils vivent», après les «engagements des pouvoirs publics de prendre en charge leurs doléances pour une sortie de crise», a indiqué samedi l'instance fédérale dans les principales conclusions de la réunion du Bureau fédéral, tenue jeudi à Sidi-Moussa (Alger).

Réunis mercredi à Alger, 14 clubs sur les 16 de la Ligue 2, soutenus par 7 clubs de Ligue 1, ont décidé de boycotter la 20e journée en raison de la crise financière que traversent la majorité des équipes depuis le début de la saison.

Invité à réagir sur cette situation, le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, s'est dit vendredi «per-

sudé» que les clubs de Ligue 2 «vont revenir à la raison» et disputer cette 20e journée.

«Je suis persuadé que les présidents des clubs vont faire preuve de sagesse et revenir à la raison, en disputant cette journée à sa date initiale.

Les dirigeants de ces équipes privilégient avant tout l'intérêt de leurs clubs», a indiqué le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition sur les ondes de la Radio nationale.

Aux dernières nouvelles, plusieurs clubs de Ligue 2 ont fait machine arrière et décidé de ne pas boycotter cette journée, dont les matchs débutent à partir de 15h00.

COUPE ARABE DES NATIONS U20 (GR. C / 2E J): L'Algérie bat la Palestine 1-0

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) s'est imposée face à son homologue palestinienne sur le score de 1-0, mi-temps (1-0) vendredi à Dammam, dans le cadre de la 2e journée (Gr. C) de la Coupe arabe des nations de la catégorie qui se déroule en Arabie saoudite (17 février - 5 mars).

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Merouane Zerrouki (5') pour l'Algérie. C'est la première victoire des Algériens dans le tournoi après avoir essuyé une lourde défaite mardi dernier lors de la première journée face à l'Egypte sur le score sans appel de 4-1. Dans l'autre

match du groupe C, les sélections d'Arabie saoudite et d'Egypte se sont neutralisées sur le score de 2-2.

A l'issue des rencontres de la deuxième journée, l'Arabie saoudite et l'Egypte sont en tête du groupe C avec 4 points devant l'Algérie (3 pts). La Palestine ferme la marche (0 pt). Lors de la troisième et dernière journée prévue dimanche, la sélection algérienne est condamnée à battre l'Arabie saoudite pour se qualifier pour les quarts de finale.

L'autre rencontre mettra aux prises l'Egypte et la Palestine. Les deux premiers se qualifient pour les quarts. Seize pays scindés en quatre groupes de qua-

tre prennent part à cette compétition qui se déroule dans trois villes saoudiennes : Ryadh, Dammam et El Khobr. Les demi-fi-

nales auront lieu le 2 mars, soit trois jours avant la finale programmée au stade de l'Emir Mohamed Ben Fahd à Dammam.

Résultats de la 4e journée

Résultats des rencontres de la quatrième journée de la Coupe arabe des nations (U20) de football, disputées vendredi en Arabie saoudite.

Vendredi 20 février 2020

Groupe 3 (Dammam):
Egypte - Arabie saoudite 2-2
Algérie - Palestine 1-0
Groupe 4 (Ryadh):
Emirats arabes unis - Libye 1-2
Sénégal - Soudan 3-1

NB: les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale prévus les jeudi 27 et vendredi 28 février.

Karius renvoyé à Liverpool cet été ?

Les supporters de Liverpool ont sans doute gardé le souvenir douloureux d'une finale de Ligue des Champions perdue en partie à cause de ses deux erreurs contre le Real Madrid en 2018. Prêté par Liverpool à Besiktas pendant deux ans, Loris Karius arrive à la fin de ce prêt et ne sera pas conservé par le club turc d'après The Atlantic. Le gardien allemand va donc retourner au moins provisoirement chez les Reds cet été. Alisson Becker étant absolument inamovible dans les buts de Liverpool, Karius va devoir se trouver un nouveau défi.



Lewandowski était proche de Man United

Alors que Robert Lewandowski fait actuellement le bonheur du Bayern Munich, sa carrière aurait très bien pu s'écrire du côté de Manchester United.

Aujourd'hui, Robert Lewandowski est considéré comme l'un des meilleurs buteurs du monde. Un joueur qui a fait saliver Manchester United en 2012. D'ailleurs, à en croire le Polonais pour le Guardian, à ce moment, un transfert chez les Red Devils était proche d'être acté : « Je parlais avec lui (Ferguson) après deux ans à Dortmund et à ce moment-là je pensais vraiment à un transfert à Manchester United. Parce que c'était Ferguson et Manchester United. Le Borussia Dortmund a dit : 'Non, c'est tout.' C'était la première fois que je pensais à un transfert parce que si Sir Alex Ferguson vous appelle, pour un jeune joueur c'était quelque chose d'exceptionnel. C'était un jour spécial pour moi ».

Icardi vers Lyon ?

Alors que le PSG pourrait ne pas lever l'option d'achat fixée par l'Inter dans son prêt, Mauro Icardi est annoncé du côté de la Juventus. Jean-Michel Aulas estime cependant que la meilleure possibilité pour que l'Argentin dispose d'un temps de jeu satisfaisant serait de s'engager à l'OL.

Bien qu'il ait réalisé une première partie de saison très prolifique, Mauro Icardi connaît un coup de mou, n'ayant inscrit que 2 buts lors de ses 6 dernières apparitions avec le maillot du PSG. Un bilan bien loin de ses standards du début de saison. De quoi plonger les dirigeants du PSG dans l'incertitude pour le transfert définitif d'Icardi, alors qu'il figure une option d'achat de 70M€ dans son prêt. Si le PSG ne levait pas l'option d'achat, l'Argentin retournera à l'Inter avant peut-être de s'engager avec la Juventus qui le voudrait pour injecter du sang neuf dans son secteur offensif. Président de l'OL, Jean-Michel Aulas a un glissé un improbable conseil à Mauro Icardi pour la suite de sa carrière.

« Je lui conseille de rejoindre l'OL. Le revoir en Italie ? A la Juve ? S'il veut jouer toutes les semaines, il doit venir à Lyon. L'été dernier, je l'ai dit aussi à sa femme. J'ai eu un entretien avec Wanda Nara et elle m'a fait une superbe impression en tant qu'agent », a confié Jean-Michel Aulas lors d'un entretien accordé à Tuttosport.

Casemiro milite pour Neymar

Grand ami de Neymar (28 ans, 14 matchs et 13 buts en L1 cette saison) au sein de l'équipe du Brésil, le milieu de terrain du Real Madrid Casemiro (27 ans, 22 matchs et 3 buts en Liga cette saison) rêve d'évoluer avec l'attaquant du Paris Saint-Germain en club. Du coup, l'Auriverde milite activement pour le recrutement de son compatriote chez les Merengues. "Je parle avec Neymar quasiment tous les jours, et la vérité, c'est que je préférerais qu'il soit avec nous au Real Madrid", a confié Casemiro, avec le sourire, au micro de la radio Onda Cero. Reste à savoir si les dirigeants de la Maison Blanche ont l'intention de mener une offensive pour la star du PSG, toujours convoitée par le FC Barcelone en vue du prochain mercato d'été.



L'AS Roma vise un jeune buteur brésilien

Les Romains ont repéré une jeune pépite brésilienne. Selon les dernières rumeurs mercato venues d'Italie et plus précisément du média Calciomercato, la formation de l'AS Roma s'intéresserait de près à un attaquant pour la saison prochaine. Il s'agit de Talles Magno. Âgé de 17 ans, ce dernier évolue actuellement sous les couleurs de Vasco da Gama où il est sous contrat jusqu'en juin 2021. Apparu à deux reprises cette saison (1 passe décisive), l'international U17 brésilien serait estimé à cinq millions d'euros. La Juventus et Liverpool le surveilleraient également de près.

N'Golo Kanté forfait pour trois semaines

Touché lundi lors du match contre Manchester United, N'Golo Kanté sera absent trois semaines a annoncé ce vendredi Frank Lampard.

Lundi soir, lors de la défaite de Chelsea contre Manchester (0-2) à Stamford Bridge, N'Golo Kanté avait été contraint de quitter ses coéquipiers suite à un problème musculaire. Depuis, les Blues n'avaient pas communiqué concernant la nature de la blessure du champion du monde français, mais à 24 heures de la réception de Tottenham, l'entraîneur de Chelsea a donné des informations sur l'ancien caennais. « N'Golo Kanté n'est pas disponible, il a une blessure musculaire similaire à celle subie contre Arsenal, j'espère que ça ne durera que trois semaines, quelque chose comme ça », a confié Frank Lampard. Autrement dit, N'Golo Kanté va manquer le match aller de Ligue des champions contre le Bayern Munich la semaine prochaine, mais il devrait être rétabli pour la rencontre retour. De même, sa participation aux deux matches amicaux que l'équipe de France disputera fin mars contre l'Ukraine et la Finlande n'est pas remise en cause, du moins pour l'instant.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENCE

Le Président Tebboune présidera aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

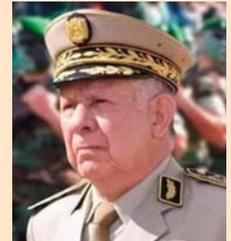
Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune présidera aujourd'hui la réunion périodique du Conseil des ministres dont l'ordre du jour comprend nombres de dossiers concernant plusieurs secteurs, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

Lors de cette réunion, le Conseil examinera « plusieurs dossiers inhérents au projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, à l'état du foncier industriel et à la gestion des zones industrielles, aux perspectives de relance et de développement des

activités culturelles, de la production culturelle et de l'industrie cinématographique, aux jeunes et aux sports ainsi qu'au tourisme et à l'artisanat. Le Conseil des ministres examinera également un exposé sur « la stratégie de communication gouvernementale », ajoute la même source.



ALGÉRIE-EAU Chanegriha en visite à Abou Dhabi pour prendre part à deux expositions



Le général-major Chanegriha Saïd, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a entamé samedi une visite aux Emirats Arabes Unis pour prendre part à la 4^{ème} édition de l'exposition "UMEX-2020" des systèmes télécommandés et à l'activité "simTEX-2020" des systèmes de simulation et d'entraînement, prévues du 23 au 25 février à Abou Dhabi, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Sur invitation du général de Corps d'Armée, Hamad Mohamed Thani Al-Romaithi, chef d'Etat-major des Forces armées émiraties, le général-major Chanegriha Saïd, chef d'Etat-major de l'ANP par intérim, entame à partir d'aujourd'hui, le 22 février 2020, une visite aux Emirats Arabes Unis, pour prendre part à la 4^e édition de l'exposition +UMEX-2020+ des systèmes télécommandés et à l'activité +simTEX-2020+ des systèmes de simulation et d'entraînement, prévues du 23 au 25 février 2020 à Abou Dhabi", précise la même source.

"Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, d'amitié et de coopération entre l'ANP et les Forces armées émiraties, permettra à ux deux parties d'examiner les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

SAHARA OCCIDENTAL

Le président Geingob réitère le soutien de la Namibie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le président de la Namibie, Hage Geingob, a réitéré le soutien ferme et constant de la Namibie à l'autodétermination et à l'indépendance du Sahara occidental et à la lutte du peuple sahraoui.

M. Geingob, cité hier par NBC News, a déclaré que "la Namibie continuera de se battre et d'exiger l'autodétermination du peuple du

Sahara occidental". La déclaration du président de la Namibie intervient après sa rencontre avec l'ambassadeur sortant de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Bah Sheikh Mohamed qui lui a rendu une visite de courtoisie d'adieu à State House. Après la réunion à huis clos le secrétaire de presse Alfredo Hengari a déclaré à

NBC News que M. Geingob avait partagé ses conseils avec le diplomate sahraoui. L'ambassadeur Bah Sheikh Mohamed, qui est basé en Angola, a à son tour informé le président namibien des principales résolutions du congrès du Front Polisario tenue en décembre dernier dans la ville sahraouie libérée Tifariti.

ARBITRAGES D'INVESTISSEMENT:

L'Algérie est dotée des outils pour sanctuariser les intérêts de l'Etat

L'Algérie est dotée des outils nécessaires pour sanctuariser les intérêts de l'Etat pour faire face aux litiges dans le cadre des arbitrages internationaux d'investissement, ont indiqué hier à Alger plusieurs experts. Animent une journée d'information sur « le rôle de l'Etat dans l'arbitrage international d'investissement », les intervenants ont relevé la pertinence des outils juridiques dont s'est dotés l'Algérie afin de se prémunir dans le cadre de litiges pouvant l'opposer à des investisseurs étrangers. Selon eux, cela a permis de constater qu'à ce jour, aucune condamnation n'a été prononcée à l'encontre de l'Algérie dans le cadre d'arbitrages internationaux d'investissement sur les onze affaires portées par des investisseurs étrangers depuis les années 90.

Pour renforcer cette position du pays et se prémunir des litiges d'investissement, le directeur de la coopération au ministère des Finances, Ali Bouhraoua, a plaidé en faveur de la revue des accords économiques du pays afin d'adapter certaines de leurs dispositions pour protéger les intérêts du pays. « D'aut res pays de la région connaissent plus de différends allant vers l'arbitrage international. Cependant, il faut revoir nos accords économiques pour protéger et sanctuariser les intérêts de l'Etat algérien », a-t-il estimé.

Il s'agit d'autre part, selon le représentant du ministère, « de trouver un point d'équilibre

entre l'intérêt du pays et l'objectif d'attirer les investisseurs étrangers créateurs de valeur ajoutée », expliquant que « ceux-ci ont besoin d'être sécurisés sur le plan juridique et économique ». De plus, parmi les recommandations soumises par les intervenants, celle consistant à améliorer la coordination entre les différents ministères « afin de s'assurer que tous les documents relatifs à une affaire sont collectés dans des délais brefs et que tous les ministères parlent d'une seule voix face aux investisseurs ». Selon eux, en maintenant et en promouvant des processus respectueux de la règle de droit, l'Algérie continuera d'être en position d'attirer massivement les investissements étrangers tout en limitant au maximum le risque de contentieux.

Cela concerne le risque à l'encontre de personnes ou de sociétés choisissant la voie de l'arbitrage comme un moyen d'obtenir un avantage contentieux indu, ou à l'encontre d'investisseurs légitimes ayant choisi l'Algérie pour leurs investissements.

L'Etat engagé dans trois procédures d'arbitrage international

Par ailleurs, l'Algérie est engagée actuellement dans trois (3) procédures d'arbitrage international avec des investisseurs étrangers, a fait savoir la représentante du cabinet d'arbitrage international du cabinet Shearman &

Streling, Maître Maude Lebois, un cabinet qui défend les intérêts de l'Algérie depuis plus de trois décennies. « La première procédure implique l'Etat algérien avec un investisseur espagnol dans le secteur du BTP. La deuxième a été introduite par un investisseur suisse dans le secteur des transports et la troisième a été introduite par des investisseurs émiratis dans le secteur des travaux publics », a-t-elle détaillé. Selon elle, certains investisseurs profitent des failles des traités conclus par les pays pour introduire des moyens de pression à l'encontre de l'Etat concerné par ces traités. « Cependant, en regardant les onze procédures introduites contre l'Etat algérien, on constate que l'Etat a mis en place les mesures qu'il faut pour se protéger », a souligné Maître Lebois, rappelant que « l'Algérie a connu de belles victoires juridiques à l'encontre d'investisseurs étrangers s'épargnant le paiement de plus de 22 milliards de dollars », notamment lors d'un arbitrage l'ayant opposé à un investisseur égyptien dans les télécommunications. L'intervenante a également indiqué que l'Algérie a conclu plus de 40 traités internationaux pour promouvoir les investissements (IDE). Cela a créé un intérêt économique pour le pays mais permet d'autre part aux investisseurs d'introduire des actions à l'encontre de l'Etat « quand ils estiment qu'ils n'ont pas été traités de façon juste et équitable », a-t-elle expliqué.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une casemate pour terroristes et trois bombes artisanales détruites à Djelfa et Boumerdès

Une casemate pour terroristes et trois bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites, vendredi, à Djelfa et Boumerdès, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, le 21 février 2020, une casemate pour terroristes et trois (3) bombes de confection artisanale, et ce,

lors d'opérations de recherche et de ratissage menées distinctement à Djelfa et Boumerdès/1eRM», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP « ont arrêté, en coordination avec les services des Douanes à Nâama, Tlemcen et El Bayadh/2eRM, six (6) narcotrafiquants et saisi 96,2 kilogrammes de kif traité et quatre (4) véhicules touristiques, tandis que d'autres détachements combinés de l'ANP ont inter-

cepté cinq (5) narcotrafiquants et saisi 2040 comprimés psychotropes à Aïn Deffa/1eRM et Tébessa/5eRM». Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP « ont appréhendé, à Tam anrasset/6eRM, Béchar et Adrar/3eRM, quatre (4) individus et saisi un camion, 1200 litres de carburant, 23700 litres de l'huile de table destinés à la contrebande, ainsi que 14 groupes électrogènes, 16 marteaux piqueurs et trois (3) détecteurs de métaux, alors que des éléments de la Gendarmerie Nationale

ont découvert, à Oran/2eRM, un atelier spécialisé dans la fabrication illégale du tabac et saisi 83,8 tonnes de cette substance ». Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP « ont déjoué des tentatives de contrebande de 12611 litres de carburants à Tébessa, Souk-Ahras et El-Tarf/5eRM, tandis que 25 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Ouargla », conclut le communiqué du MDN.